

HSBC France

**Actualisation du Document de référence
et Rapport Financier Semestriel 2018**

Sommaire

	Page
Vue d'ensemble	
Présentation de l'information	1
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	1
Chiffres clés	2
Stratégie	3
Conjoncture	3
Résultats financiers	4
– Evolutions comptables à partir du 1er janvier 2018	4
– Compte de résultat consolidé	4
– Compte de résultat	5
– Résultats ajustés	5
– Perspectives du second semestre 2018	9
– Evénements post clôture	9
– Information sur le bilan consolidé	10
Notations	11
Risques	12
– Aperçu des risques	12
– Gestion des risques	13
– Risques principaux et émergents	13
– Points d'attention spécifiques	14
– Profil de risque de crédit	14
– Risque de liquidité et financement	19
– Risque de marché	19
Capital	21
– Aperçu	21
– Bilan réglementaire	22
– Fonds propres	25
– Ratio de levier	26
– Actifs pondérés du risque	27
Etats financiers semestriels consolidés résumés	30
Compte de résultat consolidé	30
Etat consolidé du résultat global	31
Bilan consolidé	32
Tableau des flux de trésorerie consolidés	33
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	34
Notes annexes aux comptes consolidés résumés	36
1 Base d'établissement	36
2 Regroupement d'entreprises et cession de filiales	42
3 Dividendes	42
4 Commissions nettes	43
5 PVIF	43
6 Juste valeur des instruments financiers	45
7 Instruments financiers non évalués à la juste valeur	51
8 Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	51
9 Provisions	52
10 Engagements de financement et de garantie	52
11 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	53
12 Transactions avec des parties liées	54
13 Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9	54
14 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2018	58
15 Événements postérieurs à la date de clôture	58
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	59
Personne responsable du Document de référence	60
Table de concordance et de référence	62

Présentation de l'information

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 août 2018, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il complète le *Document de référence* déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 février 2018 sous le numéro D.18-0068. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente actualisation est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, résultats d'activité ou de lignes métier du groupe. Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que "s'attend à", "anticipe", "souhaite", "projette", "pense que", "recherche", "estime", "potentiel" ou "raisonnablement possible", ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs.

De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée sur ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC France ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieurs à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques inhérents et incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

Chiffres clés

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018 €m	30 juin 2017 €m	31 décembre 2017 €m
Au cours de la période¹			
Résultat avant impôt publié	10	196	23
Résultat avant impôt ajusté ²	31	262	71
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit (publié) ³	903	1 034	873
Résultat net part du groupe (publié)	20	126	51
A la fin de la période¹			
Total des fonds propres – Part du groupe	5 968	5 687	5 676
Total de l'actif	172 114	177 477	167 544
Encours pondérés des risques	35 514	34 609	35 379
Prêts et créances sur la clientèle (nets de provisions pour dépréciation)	44 567	42 187	44 856
Comptes créditeurs de la clientèle	38 748	37 821	38 277
Ratios de fonds propres (transitionnels)^{1,4}			
Fonds propres de base de catégorie 1 (%)	N/A	13,4	13,1
Fonds propres de catégorie 1 (%)	N/A	13,8	13,5
Fonds Propres Totaux (%)	N/A	14,4	14,1
Ratios de fonds propres (pleins)^{1,4}			
Fonds propres de base de catégorie 1 (%)	12,2	13,0	13,2
Fonds propres de catégorie 1 (%)	13,7	13,6	13,8
Fonds Propres Totaux (%)	15,2	14,3	14,6
Ratios de performance, rentabilité et autres ratios (% annualisés)¹			
Rendement annualisé des capitaux propres moyens ⁵ (%)	0,7	4,4	0,3
Rendement avant impôt des encours moyens pondérés des risques (ajusté) (%)	0,1	1,5	1,0
Coefficient d'exploitation (ajusté) ⁶ (%)	95	75	82
Ratio de liquidité à court terme (LCR) (%)	169	159	149
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) (%)	112	119	116

1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.

2 Le résultat avant impôt ajusté correspond au résultat avant impôt publié retraité des éléments significatifs détaillés aux pages 6 à 7.

3 Le « Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit » peut également être désigné sous le vocable « revenu » dans le document.

4 Les ratios de Fonds propres sont détaillés dans la section « Fonds propres » aux pages 21 à 29.

5 Le rendement annualisé des capitaux propres moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe divisé par la moyenne des fonds propres part du groupe sur la période.

6 Le coefficient d'exploitation ajusté est calculé à partir du total des charges d'exploitation (ajusté) divisé par le produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit (ajusté).

Stratégie

Le Groupe HSBC a développé un modèle de banque universelle et s'appuie sur une offre complète de services bancaires et financiers, destinés à une clientèle d'entreprises et de particuliers souhaitant bénéficier de l'empreinte internationale et de la solidité financière du Groupe HSBC.

La stratégie du Groupe est alignée sur les tendances économiques à long terme et repose sur les avantages de son positionnement concurrentiel unique.

Tendances à long terme : une connectivité mondiale croissante

Les flux internationaux de biens, de services et de capitaux continuent d'augmenter, soutenus notamment par le développement des technologies et de l'accès à l'information dans les échanges personnels et commerciaux.

Avantages concurrentiels

Dans ce contexte, les avantages concurrentiels de HSBC proviennent d'une présence mondiale inégalée qui permet à ses clients de saisir les opportunités de croissance les plus attractives partout dans le monde, ainsi que d'un modèle de banque universelle qui s'adresse à l'ensemble des clients bancaires, des épargnants individuels aux multinationales, et ce au travers de ses quatre lignes de métiers.

HSBC en France

Le Groupe HSBC opère dans 67 pays et territoires et la France est l'un des huit marchés où HSBC aspire à devenir la Banque internationale de référence.

HSBC France peut s'appuyer sur la force du réseau international de HSBC et de sa marque puissante pour se différencier et apporter des produits et services à forte valeur ajoutée à ses clients. La stratégie de HSBC en France est de poursuivre le développement de son modèle de banque universelle modernisé, en se différenciant par son réseau international unique ainsi que le positionnement de la Banque de financement, d'investissement et de marchés à Paris comme plate-forme stratégique sur les activités de marchés de taux en Euro notamment pour le Groupe HSBC. HSBC en France s'appuie également sur la qualité de son expertise patrimoniale et de son expérience digitale pour les particuliers et les entreprises, tout en accélérant le rythme de sa transformation et en maintenant ses objectifs de maîtrise des coûts et des risques pondérés afin d'améliorer la rentabilité des activités.

La stratégie de HSBC en France est présentée plus en détail dans le Document de référence 2017 en pages 3 à 4.

Procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

La période d'incertitude qui fait suite à la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne devrait se poursuivre. Étant donnée la complexité des négociations, HSBC travaille avec ses clients afin qu'ils s'adaptent à ce nouvel environnement et anticipent au mieux la suite. Pour répondre aux attentes de ses clients à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, HSBC France se prépare à adapter son portefeuille d'activités à ce nouvel environnement le plus rapidement possible.

En complément du transfert de la succursale grecque de HSBC Bank plc vers HSBC France au 1er janvier 2018, HSBC France et HSBC Bank plc ont entrepris durant le semestre des démarches visant à modifier le rattachement de filiales et d'activités décrit dans les événements post clôture en page 9.

Conjoncture

Après une année 2017 marquée par une croissance soutenue et synchronisée entre les pays avancés et émergents, des divergences plus nettes sont apparues début 2018. Chine, Japon et zone euro devraient décélérer en 2018, tandis que Etats-Unis et Inde accéléreraient. Le maintien des indicateurs avancés en zone d'expansion et la persistance d'une abondante liquidité, grâce à des politiques monétaires encore globalement accommodantes, permettent néanmoins d'espérer une activité mondiale toujours dynamique cette année. Toutefois, plusieurs chocs contribuent à créer un environnement plus risqué pour la plupart des économies, et notamment les pays émergents affichant des déséquilibres : le durcissement des conditions monétaires et financières venu des Etats-Unis avec la poursuite de la remontée des taux directeurs de la Réserve fédérale, les tensions commerciales liées au regain du protectionnisme, ainsi que la hausse du prix du pétrole et l'appréciation du dollar américain.

En zone euro, l'activité a décéléré au premier semestre 2018 par rapport à fin 2017. Pourtant, considérant que l'expansion sous-jacente doit se poursuivre, et se montrant confiante quant à la remontée progressive de l'inflation vers sa cible de 2%, la BCE a prévu en juin 2018 d'arrêter les achats nets d'actifs en fin d'année et de laisser ses taux directeurs inchangés au moins jusqu'à l'été 2019, à condition que ses prévisions d'inflation (attendue à 1.7% en moyenne en 2020) soient confirmées. La formation d'un nouveau gouvernement italien populiste début juin constitue une source d'incertitude pour les marchés, notamment en raison des risques de confrontation avec Bruxelles sur la conduite de la politique budgétaire. Cette incertitude a engendré des tensions et des mouvements très erratiques sur les marchés de taux : le taux 10 ans italien s'est tendu à la fin mai et, même s'il s'est replié depuis, il reste encore à des niveaux élevés par rapport à fin 2017. Les autres titres de dette souveraine en zone euro ont également été affectés par cette plus forte volatilité.

En France, malgré une baisse du taux de chômage (à 9,2% en mai, soit -0,3 point sur un an) et du taux d'épargne (à 13,6% au 1^{er} trimestre 2018, soit -0,4 point sur un an), la consommation des ménages demeure contrainte par l'inflation (2,1% en glissement annuel en juin, soit +1,4 point sur un an). Par ailleurs, passant de 5 313 fin 2017 à 5 324 fin juin 2018, l'indice CAC a progressé de 0,2% sur le semestre, tandis que le taux des OAT à 10 ans reculait de 12 points de base, revenant de 0,79% fin 2017 à 0,67% fin juin 2018. Le contexte économique français a également été marqué par une baisse du nombre de faillites d'entreprises (-7% en mars sur un an).

Résultats financiers

Les états financiers commentés ci-après ont été établis sur le périmètre consolidé du Groupe HSBC France, dont les comptes sont arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1 (Cf. pages 36 et suivantes) de l'annexe aux comptes consolidés résumés. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux comptes.

Les résultats de l'exercice 2018 intègrent la succursale HSBC France à Athènes, les données de l'exercice 2017 n'ont pas été retraités pro-forma.

Evolutions comptables à partir du 1er janvier 2018

IFRS 9

HSBC a adopté dans les états financiers consolidés la norme IFRS 9 "Instruments financiers" au 1er janvier 2018 à l'exception des

provisions liées à la présentation des gains et pertes sur passifs financiers évalués à la juste valeur sur option qui ont été adoptées depuis le 1er janvier 2017. L'impact de la transition à IFRS 9 au 1er janvier 2018 sur les états financiers consolidés de HSBC France s'est traduit par une réduction de l'actif net d'un montant de 31 millions EUR nets d'impôts différés, correspondant à :

- une diminution de 36 millions EUR provenant de provisions additionnelles;
- une augmentation de 5 millions EUR liée principalement à la révocation de la désignation à l'option juste valeur de certaines dettes subordonnées.

Se reporter au chapitre "Normes appliquées pour le 1er semestre 2018" en page 36 et à la Note 13 "Impacts des reclassements liés l'adoption de la norme IFRS 9" pour plus de détails.

Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018 €m	30 juin 2017 €m	31 décembre 2017 €m
Marge nette d'intérêt	500	532	516
Commissions nettes	286	291	283
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur ²	59	187	104
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	(110)	333	283
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés	(3)	(1)	—
Variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	39	—	—
Résultat net de cession des investissements financiers	11	57	50
Dividendes reçus	4	5	—
Primes d'assurance nettes	1 081	972	889
Autres produits d'exploitation	48	34	(26)
Total du produit net bancaire	1 915	2 410	2 099
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(1 012)	(1 376)	(1 226)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	903	1 034	873
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ³	(15)	4	(85)
Produit net bancaire	888	1 038	788
Total des charges d'exploitation	(878)	(842)	(765)
Résultat d'exploitation	10	196	23
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—
Résultat avant impôt^{1,2}	10	196	23
Impôt sur les bénéfices ²	10	(71)	28
Résultat net²	20	125	51
– résultat net part du Groupe	20	126	51
– part des intérêts non contrôlants	—	(1)	—

1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.

2 À compter du 1er janvier 2018, certains passifs financiers qui contiennent à la fois des éléments des dépôts et des instruments dérivés sont classés dans les « Passifs financiers sous option par juste valeur ». Ces passifs financiers étaient précédemment inclus dans le « Portefeuille de transaction ». En conséquence, les variations de juste valeur de ces instruments attribuables aux variations du risque de crédit propre sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global alors qu'elles impactaient le compte de résultat en 2017. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour le 1er semestre 2017, un retraitement aurait eu pour effet une augmentation des « Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur » de 48 millions EUR (38 millions EUR sur le 2e semestre 2017) ainsi qu'une hausse de 17 millions EUR des charges d'impôt (13 millions EUR au 2e semestre 2017) avec une diminution équivalente des autres éléments du résultat global.

3 Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2017, les « dépréciations et autres provisions pour risque de crédit » sont reportées sur la ligne « Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ».

Compte de résultat

La marge nette d'intérêt s'élève à 500 millions EUR à fin juin 2018 par rapport à 532 millions EUR un an auparavant. Dans une conjoncture marquée par un niveau de taux bas et négatifs sur les maturités courtes, la marge nette d'intérêt est en baisse, principalement sur la Banque de particuliers, en relation avec les importants volumes de remboursements anticipés et renégociations constatés au premier semestre 2017. Cette baisse est en partie compensée par un effet volume positif : les crédits progressent sur la Banque de particuliers et la Banque d'entreprises et les dépôts augmentent sur l'ensemble des métiers. Dans ce contexte de taux bas, les coupons encaissés au titre du portefeuille d'actifs de la compagnie d'assurance ont reculé.

Les commissions nettes s'établissent à 286 millions EUR à fin juin 2018, à comparer à 291 millions EUR sur le premier semestre 2017. Les commissions bancaires et de flux sont en retrait dans la Banque de particuliers et la Banque d'entreprises et les commissions d'origination de la Banque de financement et d'investissement sont en baisse par rapport à une base élevée en 2017.

Les revenus du portefeuille de transaction ou comptabilisés à la juste valeur sont en baisse, à 59 millions EUR par rapport à 187 millions EUR au premier semestre 2017. Cette évolution provient principalement de la Banque de marchés. Les revenus ont été fortement pénalisés par la faiblesse de la demande clientèle et la compression des marges sur des marchés de dettes souveraines en Zone euro dans un contexte de forte variation du niveau de la volatilité et de faible liquidité des marchés de taux en Euro où HSBC maintient cependant ses classements. L'évolution défavorable des ajustements de réserves (*Credit Valuation Adjustment, Funding Fair Value Adjustment...*) a également pesé sur les revenus, partiellement compensés par la variation de la réserve de *Debit Valuation Adjustment*.

Le résultat net des actifs et des passifs d'assurances à la juste valeur par le compte de résultat s'affichent à -110 millions EUR par rapport à 333 millions EUR sur la période comparable de l'année précédente. Cette évolution représente la variation de la valeur de marché des actifs détenus par la compagnie d'assurances, en partie dans le cadre des contrats en unités de compte. Cette baisse trouve sa contrepartie au niveau de la variation de dette envers les assurés (voir infra).

La variation de juste valeur des actifs financiers comptabilisés obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat, comme requis par la norme IFRS9, s'élèvent à 39 millions EUR, en partie compensés par la variation de valeur de couvertures économiques comptabilisées en revenus des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Le résultat net de cession des investissements financiers s'établit à 11 millions EUR contre 57 millions EUR sur la même période de l'année précédente en relation avec les mouvements de cession de titres disponibles à la vente.

Les primes d'assurance collectées se sont élevées à 1 081 millions EUR sur le semestre, comparées à 972 millions EUR au 30 juin 2017. La collecte nette s'élève à 417 millions EUR sur le semestre pour la clientèle des réseaux HSBC en France.

Les autres produits d'exploitation, à 48 millions EUR contre 34 millions EUR un an auparavant, reflètent principalement l'évolution de la *Present value of In-Force long-term insurance business* ("PVIF") des contrats d'assurance. La variation de la PVIF comptable est de +45 millions EUR au premier semestre 2018 contre +29 millions EUR au premier semestre 2017 (Cf. Note 5 annexe aux comptes consolidés résumés).

Les engagements nets des sinistres et variation de dette envers les assurés s'élèvent à -1 012 millions EUR en 2018 et -1 376 millions EUR au premier semestre 2017. Cette variation doit être mise en regard de la baisse significative de valeur des instruments comptabilisés en option juste valeur et de la variation de la PVIF.

Le Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit publié s'établit à 903 millions EUR contre 1 034 millions EUR au premier semestre 2017 qui avait bénéficié d'un contexte d'activités de marchés favorable et 873 millions EUR au deuxième semestre 2017. Il reflète l'impact de l'environnement de taux bas sur l'activité bancaire en France ainsi que les effets d'une conjoncture défavorable sur les activités de marché de taux en Euro.

Le produit net bancaire de la succursale grecque s'élève à 27 millions EUR sur le semestre.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établissent à 15 millions EUR par rapport à une reprise nette de 4 millions EUR sur le premier semestre 2017. L'augmentation provient, d'une part, de la hausse des provisions individuelles au niveau de la banque d'entreprises et, d'autre part, de la non-récurrence des reprises sur provisions collectives constatées en 2017. Le coût du risque, à 0,05 %, reste à un niveau historiquement faible.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 878 millions EUR sur les six premiers mois de 2018, à comparer à 842 millions EUR sur la période comparable de l'année 2017. L'augmentation des charges de 36 millions EUR est expliquée par les charges de la succursale grecque nouvellement créée (28 millions EUR) et l'augmentation de la contribution au Fonds de résolution unique (9 millions EUR). Par ailleurs, HSBC France poursuit ses dépenses et investissements dans son infrastructure informatique, la banque digitale et la lutte contre la criminalité financière.

Le résultat avant impôt consolidé s'établit à 10 millions EUR, en ligne avec les résultats du deuxième semestre 2017 à 23 millions EUR et en retrait par rapport aux 196 millions EUR du premier semestre 2017. Le résultat du premier semestre 2018 est particulièrement affecté par la faiblesse des revenus des activités de marché ainsi que par les effets de la baisse prolongée des taux d'intérêt.

Le résultat net part du groupe s'affiche à 20 millions EUR pour les six premiers mois de l'exercice 2018.

Résultats ajustés

Indicateurs alternatifs de performance

Afin d'améliorer la lisibilité de la revue de la performance du Groupe et de ses filiales, HSBC a choisi, en complément des données comptables publiées, de présenter ses principaux agrégats et soldes intermédiaires de gestion selon une vision dite 'ajustée'. Cette vision consiste à retraiter les données publiées de l'incidence des variations de périmètre et de change entre deux périodes de revue ainsi que de certains éléments significatifs dont la liste et les montants concernant HSBC France sont présentés ci-après.

Base d'établissement

Les lignes métiers telles que suivies par le Groupe HSBC sont les secteurs opérationnels selon IFRS 8. Les résultats des lignes métiers sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel sur la base des résultats ajustés qui retraitent les résultats publiés des effets liés aux éléments significatifs. C'est sur cette base ajustée que les résultats sont présentés ci-après.

Les tableaux de réconciliation entre résultats publiés et résultats ajustés sont présentés en pages 6 et 7. Les différentes activités de HSBC France sont fortement intégrées et, dans ce contexte, les chiffres présentés tiennent compte des allocations internes de charges et de produits. Ces allocations comprennent les coûts des services support et des fonctions centrales à conditions qu'ils puissent être raisonnablement affectés aux lignes métiers. Même si ces allocations sont réalisées sur des bases systématiques et cohérentes, elles comprennent nécessairement une part subjective. Les coûts qui ne sont pas alloués aux lignes métiers sont affectés au *Corporate Centre*.

Le cas échéant, les revenus et charges présentés intègrent les résultats liés à l'allocation du financement et des refacturations entre les entités du Groupe et entre lignes métiers. Ces refacturations sont évaluées au prix de marché. Les opérations intragroupe sont éliminées dans le *Corporate Centre*.

Les lignes métiers sont présentées en détail en pages 3 et 4 du *Document de référence 2017*.

Par ligne de métier

Éléments significatifs du produit net bancaire par ligne de métier – (revenus)/charges

	1er semestre 2018						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Produit net bancaire publié	406	258	221	27	(9)	903	
Éléments significatifs du PNB	–	–	(3)	–	–	(3)	
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	(3)	–	–	(3)	
– couvertures non éligibles	–	–	–	–	–	–	
Produit net bancaire ajusté	406	258	218	27	(9)	900	
1er semestre 2017							
Produit net bancaire publié	416	260	355	25	(22)	1 034	
Éléments significatifs du PNB	–	–	20	–	(5)	15	
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	20	–	–	20	
– couvertures non éligibles	–	–	–	–	(5)	(5)	
Produit net bancaire ajusté	416	260	375	25	(27)	1 049	
2ème semestre 2017							
Produit net bancaire publié	345	258	274	24	(28)	873	
Éléments significatifs du PNB	–	–	8	–	1	9	
– DVA (<i>Debit Valuation Adjustment</i>) sur instruments dérivés	–	–	8	–	–	8	
– couvertures non éligibles	–	–	–	–	1	1	
Produit net bancaire ajusté	345	258	282	24	(27)	882	

Éléments significatifs des charges d'exploitation par ligne de métier – (reprises)/charges

	1er semestre 2018						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Charges d'exploitation publiées	(409)	(186)	(218)	(23)	(42)	(878)	
Éléments significatifs des charges d'exploitation	–	1	7	–	16	24	
– dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–	–	–	–	
– charges liées aux initiatives stratégiques (<i>Costs to Achieve</i>)	–	–	–	–	–	–	
– coûts liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne	–	1	7	–	16	24	
– provisions et charges liées à des litiges	–	–	–	–	–	–	
Charges d'exploitation ajustées	(409)	(185)	(211)	(23)	(26)	(854)	
1er semestre 2017							
Charges d'exploitation publiées	(386)	(175)	(207)	(21)	(53)	(842)	
Éléments significatifs des charges d'exploitation	10	–	4	–	37	51	
– dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–	–	–	–	
– charges liées aux initiatives stratégiques (<i>Costs to Achieve</i>)	10	–	4	–	37	51	
– coûts liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne	–	–	–	–	–	–	
– provisions et charges liées à des litiges	–	–	–	–	–	–	
Charges d'exploitation ajustées	(376)	(175)	(203)	(21)	(16)	(791)	
2ème semestre 2017							
Charges d'exploitation publiées	(372)	(170)	(166)	(22)	(35)	(765)	
Éléments significatifs des charges d'exploitation	4	–	5	–	30	39	
– dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–	–	–	–	
– charges liées aux initiatives stratégiques (<i>Costs to Achieve</i>)	4	–	1	–	25	30	
– coûts liés au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne	–	–	4	–	5	9	
– provisions et charges liées à des litiges	–	–	–	–	–	–	
Charges d'exploitation ajustées	(368)	(170)	(161)	(22)	(5)	(726)	

Résultats financiers

Impact net sur le résultat avant impôt par ligne de métier

	1er semestre 2018						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Résultat avant impôt publié	(6)	61	–	5	(50)	10	
Eléments significatifs du PNB	–	–	(3)	–	–	(3)	
Eléments significatifs des charges d'exploitation	–	1	7	–	16	24	
Résultat avant impôt ajusté	(6)	62	4	5	(34)	31	
Impact net sur le résultat avant impôt publié	–	1	4	–	16	21	

1er semestre 2017						
Résultat avant impôt publié	25	88	155	3	(75)	196
Eléments significatifs du PNB	–	–	20	–	(5)	15
Eléments significatifs des charges d'exploitation	10	–	4	–	37	51
Résultat avant impôt ajusté	35	88	179	3	(43)	262
Impact net sur le résultat avant impôt publié	10	–	24	–	32	66

2ème semestre 2017						
Résultat avant impôt publié	(33)	92	25	2	(63)	23
Eléments significatifs du PNB	–	–	8	–	1	9
Eléments significatifs des charges d'exploitation	4	–	5	–	30	39
Résultat avant impôt ajusté	(29)	92	38	2	(32)	71
Impact net sur le résultat avant impôt publié	4	–	13	–	31	48

Profit/(perte) ajusté au cours de la période

	1er semestre 2018						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	406	259	218	27	(10)	900	
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(3)	(12)	(3)	1	2	(15)	
Produit net bancaire	403	247	215	28	(8)	885	
Total des charges d'exploitation	(409)	(185)	(211)	(23)	(26)	(854)	
Résultat d'exploitation	(6)	62	4	5	(34)	31	
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	
Résultat avant impôt ajusté	(6)	62	4	5	(34)	31	

1er semestre 2017						
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	416	260	375	25	(27)	1 049
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(5)	3	7	(1)	–	4
Produit net bancaire	411	263	382	24	(27)	1 053
Total des charges d'exploitation	(376)	(175)	(203)	(21)	(16)	(791)
Résultat d'exploitation	35	88	179	3	(43)	262
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt ajusté	35	88	179	3	(43)	262

2ème semestre 2017						
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	345	258	282	24	(27)	882
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(6)	4	(83)	–	–	(85)
Produit net bancaire	339	262	199	24	(27)	797
Total des charges d'exploitation	(368)	(170)	(161)	(22)	(5)	(726)
Résultat d'exploitation	(29)	92	38	2	(32)	71
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt ajusté	(29)	92	38	2	(32)	71

Performance semestrielle (résultats ajustés)

Le résultat ajusté avant impôt de HSBC France s'élève à 31 millions EUR, en diminution par rapport aux 262 millions EUR sur la période comparable de l'année précédente et 71 millions EUR au deuxième semestre 2017.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 900 millions EUR à comparer aux 1 049 millions EUR du premier semestre 2017. Cette baisse s'explique principalement par la baisse importante des revenus des activités de marchés de taux en Euro et reflète la poursuite des effets de l'environnement de taux bas notamment sur la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine, partiellement compensée par l'augmentation du résultat de l'activité d'assurance vie producteur, impacté par la variation positive de la PVIF économique (la PVIF économique comprend la PVIF comptable, les instruments de couverture et les provisions techniques).

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établissent à 15 millions EUR par rapport à une reprise nette de 4 millions EUR sur le premier semestre 2017.

L'augmentation provient, d'une part, de la hausse des provisions individuelles au niveau de la banque d'entreprises et, d'autre part, de la non-réurrence des reprises sur provisions collectives constatées en 2017. Le coût du risque, à 0,05 %, reste à un niveau historiquement faible.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 854 millions EUR sur les six premiers mois de 2018, à comparer à 791 millions EUR sur la période comparable de l'année 2017. Hors impact de l'intégration de la succursale grecque de HSBC France, l'augmentation des charges reflète la hausse de la contribution au Fonds de résolution unique ainsi que la poursuite des dépenses et investissements dans son infrastructure informatique, la banque digitale et la lutte contre la criminalité financière.

Banque de particuliers et de gestion de patrimoine

Le résultat ajusté avant impôt, à -6 millions EUR au premier semestre 2018, est en retrait par rapport à 35 millions EUR au premier semestre 2017. Ce résultat reflète la baisse de la marge d'intermédiation de l'activité bancaire en France liée à la baisse continue des taux d'intérêt. Le résultat avant impôt de la succursale grecque est de -3 millions EUR sur le semestre.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 406 millions EUR sur le semestre contre 416 millions EUR l'an passé. Les revenus sont impactés par la variation de la PVIF économique qui s'établit à +41 millions EUR contre +24 millions EUR en 2017. La marge d'intérêt est pénalisée, dans un environnement de taux bas, par la compression des marges sur dépôts et crédits immobiliers qui ont fait l'objet d'un niveau élevé de remboursements anticipés et renégociations en 2017, compensée partiellement par un effet volume positif sur les dépôts et crédits. Les commissions nettes sont stables dans un contexte fortement concurrentiel et de marchés financiers atones.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit sont en baisse, passant de 5 millions EUR à 3 millions EUR.

Les charges d'exploitation ajustées s'établissent à 409 millions EUR au premier semestre 2018 contre 376 millions EUR sur les six premiers mois de 2017. L'année 2018 comprend les charges de la succursale grecque nouvellement intégrée, pour 14 millions EUR, et HSBC France poursuit ses dépenses et investissements dans son infrastructure informatique, la banque digitale et la lutte contre la criminalité financière.

Banque d'entreprises

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à 62 millions EUR au 30 juin 2018, comparé à 88 millions EUR au premier semestre de l'année précédente. Le résultat avant impôt de la succursale grecque est de -2 millions EUR sur le semestre.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'élève à 259 millions EUR par rapport à 260 millions EUR premier semestre 2017. Les revenus sont affectés par la persistance d'un environnement de taux bas, compensée par la croissance des encours de crédits, bénéficiant d'une bonne dynamique sur les produits moyen et long terme.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'élèvent à 12 millions EUR, à comparer avec une reprise nette de 3 millions EUR sur le premier semestre 2017. Le coût du risque normatif, à 0,20%, reste historiquement bas.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 185 millions EUR à comparer à 175 millions EUR au 30 juin 2017. L'année 2018 intègre les charges de la succursale grecque nouvellement intégrée et HSBC France poursuit ses dépenses et investissements dans son infrastructure informatique, la banque digitale et la lutte contre la criminalité financière.

Banque de financement, d'investissement et de marchés

Le résultat ajusté avant impôt s'élève à 4 millions EUR au premier semestre 2018 contre 179 millions EUR au premier semestre 2017.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 218 millions EUR, en forte baisse par rapport aux 375 millions EUR au premier semestre 2017.

Les revenus ont été fortement pénalisés par la faiblesse de la demande clientèle et la compression des marges sur des marchés de dettes souveraines en Zone euro dans un contexte de forte variation du niveau de la volatilité et de faible liquidité des marchés de taux en Euro où HSBC maintient cependant ses classements. Les produits structurés de taux, notamment en USD, affichent des revenus stables. Les revenus des activités de Banque de grande clientèle progressent de 13 % grâce, notamment, à des opérations de financement dans le secteur du transport aérien et à une bonne dynamique des activités de fusions-acquisitions. Les activités de *Private equity* sont en repli après une bonne année 2017.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établissent à (3) millions EUR au premier semestre 2018 contre une reprise nette de 7 millions EUR en 2017.

Les charges d'exploitation ajustées s'élèvent à 211 millions EUR contre 203 millions EUR sur le premier semestre 2017. Les charges sont stables hors la succursale grecque.

Banque privée

Le résultat ajusté avant impôt est de 5 millions EUR contre 3 millions EUR au premier semestre 2017.

Le produit net bancaire ajusté avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 27 millions EUR sur le semestre contre 25 millions EUR l'an passé. Les revenus sont impactés favorablement par la variation de la marge d'intérêt, soutenue par la croissance du portefeuille de crédits. Les commissions nettes et autres revenus bénéficient d'une collecte nette positive et du dynamisme de l'activité clientèle bien que pénalisés par un effet marché négatif et la mise en place de MIFID2.

Les variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit sont en reprise nette sur le semestre, soutenues par un effort sur la qualité des données et sur la gestion proactive du risque dans un contexte de croissance des encours de crédit.

Les charges d'exploitation ajustées s'établissent à 23 millions EUR contre 21 millions EUR sur le premier semestre 2017. La hausse est due principalement aux projets en cours liés à la conformité et aux exigences réglementaires.

Corporate Centre

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à -34 millions EUR contre -43 millions EUR au 30 juin 2017. Le métier *Corporate Centre* comprend, d'une part, l'activité de gestion de bilan et de trésorerie et, d'autre part, des éléments de revenus et de charges n'ayant pas vocation à être affectés aux lignes métiers.

Perspectives du second semestre 2018

Le contexte économique français devrait rester favorable au second semestre si les risques internationaux ne s'accroissent pas et si la demande intérieure, notamment la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, se redresse après un premier trimestre décevant. Comme en 2017, la croissance du PIB devrait rester supérieure à son potentiel de long terme en 2018 à la fois en France et en Zone euro.

HSBC France s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe HSBC, qui consiste à accélérer sa croissance, tout en améliorant son efficacité et en mettant en place les standards les plus exigeants en matière de conformité. HSBC France prévoit, ainsi, notamment de :

- Tirer parti de son positionnement unique sur la Banque de détail en investissant dans la transformation digitale pour développer sa base de clients et ses revenus de gestion de patrimoine et améliorer sa qualité de service ;
- Continuer de développer son activité sur sa clientèle prioritaire au sein de la Banque d'entreprises, tout en travaillant sur l'amélioration de la productivité et l'accélération de la croissance des revenus internationaux ;
- En Banque de financement d'investissement et de marchés, gagner des parts de marchés, diversifier ses revenus et accroître ses capacités en conseil et sur les produits transactionnels tout en optimisant la structure du bilan ;
- Au sein de la Banque privée, mettre en œuvre une collaboration accrue avec les Banques d'entreprises et de particuliers afin de développer la base clientèle ;
- Simplifier les processus et les procédures, pour gagner en efficacité et continuer à améliorer l'expérience client. HSBC France poursuit ainsi son plan de modernisation de son infrastructure informatique et mène par ailleurs un programme ambitieux de "digitalisation" progressive de ses produits et services.

Evènements post clôture

Dans un contexte d'évolution politique et réglementaire en Europe, HSBC ajuste ses activités de manière à conforter sa proposition paneuropéenne pour les clients. Pour ce faire, HSBC France :

- a acquis deux filiales européennes au 1er août 2018, HSBC Polska Bank SA en Pologne et HSBC Institutional Trust Services (Irlande) DAC en Irlande, respectivement filiale directe et indirecte de HSBC Bank plc;
- va acquérir les activités de sept succursales européennes (en Belgique, en République tchèque, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Espagne), actuellement rattachées à HSBC Bank plc. L'acquisition des actifs et des passifs de ces activités devrait être effective durant le premier trimestre 2019.

Ces entités offrent des services aux clients de la Banque de Financement, d'investissement et de marchés de HSBC, ainsi qu'à la clientèle d'entreprises. En particulier, HSBC en Irlande et au Luxembourg fournit des services de conservation de titres aux fonds d'investissements et aux entreprises.

Ces évolutions ont été et vont être approuvées par les autorités de supervision compétentes et les Conseils d'administration concernés.

L'ensemble de ces entités et activités, acquises et à acquérir, a dégagé un résultat combiné avant impôts de 203 millions USD (168 millions EUR) en 2017 et présente un total de bilan de 15,1 milliards USD (13,0 milliards EUR) au 31 décembre 2017.

HSBC France est une filiale à 99,99% de HSBC Bank plc. Cette restructuration, interne à HSBC Bank plc, n'aura pas d'impact sur les ratios de solvabilité de HSBC France.

Dans le cadre de l'acquisition de ces opérations, HSBC France a réalisé, le 25 juillet 2018, une augmentation de ses fonds propres de 100 millions EUR, dont 6,2 millions EUR de capital social totalement souscrite par la succursale à Paris de HSBC Bank plc.

Information sur le bilan consolidé

Bilan consolidé résumé

	30 juin 2018 €m	31 décembre 2017 €m
Total de l'actif¹	172 114	167 544
Caisse, banques centrales et CCP	8 155	14 630
Portefeuille de transaction	18 113	22 401
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	11 444	—
Actifs financiers sous option juste valeur	—	8 605
Instruments dérivés	32 307	34 407
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 947	4 843
Prêts et créances sur la clientèle	44 567	44 856
Opérations de prise en pension – hors-trading	19 979	13 781
Investissements financiers	17 223	20 548
Autres actifs	15 379	3 473
Total des dettes¹	166 116	161 838
Dettes envers les établissements de crédit	10 882	13 297
Comptes créditeurs de la clientèle	38 748	38 277
Opérations de mise en pension – hors-trading	12 026	6 586
Portefeuille de transaction ²	18 524	32 436
Passifs financiers sous option juste valeur ²	12 707	7 565
Instruments dérivés	31 608	33 229
Dettes représentées par un titre	4 246	5 159
Passifs des contrats d'assurance	21 894	21 853
Autres passifs	15 481	3 436
Total des fonds propres¹	5 998	5 706
Total des fonds propres – part du Groupe	5 968	5 676
Part des intérêts non contrôlants	30	30

1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.

2 Depuis le 1er janvier 2018, certains passifs financiers structurés sont classés dans les « Passifs financiers sous option juste valeur ». Ces passifs financiers étaient précédemment inclus dans le « Portefeuille de transaction ». Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Un retraitement aurait eu pour effet une augmentation des « Passifs financiers sous option juste valeur » de 2,7 milliards EUR avec une diminution équivalente dans le « Portefeuille de transaction ». Pour plus de détails, voir les sections « Évolutions comptables à partir du 1er janvier 2018 » en page 4 et « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40.

Bilan par ligne de métier

	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 30 juin 2018	45 989	14 236	99 104	2 173	10 612	172 114
– dont						
Prêts et créances sur la clientèle	18 931	11 956	11 995	2 154	(469)	44 567
Comptes créditeurs de la clientèle	16 838	10 990	11 062	945	(1 087)	38 748
Au 31 décembre 2017	47 052	10 710	105 240	887	3 655	167 544
– dont						
Prêts et créances sur la clientèle	18 329	11 355	13 245	1 913	14	44 856
dont Comptes créditeurs de la clientèle	15 396	10 862	11 250	727	42	38 277

Le bilan consolidé de HSBC France présente un montant total d'actifs de 172,1 milliards EUR au 30 juin 2018, contre 167,5 milliards EUR au 31 décembre 2017. Cette hausse est constatée principalement sur les activités de marchés, et la succursale grecque, nouvellement créée, totalise 1,8 milliard EUR.

A l'actif

- les dépôts à la Banque centrale passent de 14,6 milliards EUR, à 8,2 milliards EUR, en lien avec la diminution de la part des liquidités au profit de titres au sein des actifs liquides déposés à la Banque centrale ;
- les crédits à la clientèle sont stables à 44,6 milliards EUR, en augmentation sur les métiers de Banque de particuliers et d'entreprises et en retrait sur la Banque de grande clientèle ;
- les autres actifs affichent une augmentation de 11,9 milliards EUR à 15,4 milliards notamment les appels de marge et les comptes de règlement d'opérations de marchés qui affichent habituellement des montants très faibles sur les situations de fin d'exercice.

Au passif

- les comptes créditeurs de la clientèle passent de 38,3 milliards EUR à 38,7 milliards EUR sur le semestre, en augmentation sur les métiers de Banque de particuliers et d'entreprises et en léger retrait sur la Banque de grande clientèle ;
- les autres passifs sont en progression de 12,0 milliards EUR à 15,5 milliards EUR notamment les appels de marge et les comptes de règlement d'opérations de marchés qui affichent

habituellement des montants très faibles sur les situations de fin d'exercice.

- les fonds propres comptables part du groupe, à 6,0 milliards EUR, ont légèrement augmenté sur le semestre.

Fonds propres

Au cours du premier semestre 2018, HSBC France a revu la structure de ses fonds propres et a réalisé plusieurs opérations décrites dans le chapitre Gestion du capital en page 21.

Au 30 juin 2018, le ratio de fonds propres CET1 plein ("*fully loaded*") s'établit à 12,2% et le ratio de capital total plein ("*fully loaded*") est de 15,2% le ratio de levier plein ("*fully loaded*") s'affiche à 3.5%.

Liquidité et financement

L'encours de financement à moyen et long terme et les principales opérations de financement de la banque au premier semestre 2018 sont présentées dans la section consacrée à la gestion de la liquidité et du financement en page 19.

Au 30 juin 2018, le ratio court terme : *Liquidity coverage ratio* ("LCR"), calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE, s'élève à 169 % et le ratio long terme : *Net stable funding ratio* ("NSFR"), calculé selon le texte BCBS 295, s'élève à 112 %.

Nombre moyen d'employés du groupe HSBC France

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	3 915	3 766	3 758
Banque d'entreprises	1 384	1 330	1 360
Banque de financement d'investissement et de marchés	650	659	644
Banque privée	112	102	108
Corporate Centre	10	10	9
Fonctions support et autres	2 857	2 965	2 816
Total	8 928	8 832	8 695

Notations

HSBC France est noté par trois des plus importantes agences : Standard & Poor's, Moody's et FitchRatings.

	Standard & Poor's	Moody's	FitchRatings
Notations long terme Dette Senior non sécurisée	AA - Aa3		AA -
Perspective	Stable	Stable	Stable
Notations court terme	A-1+	P-1	F1+
Date de mise à jour	15 Nov 2017	27 Sep 2017	11 Oct 2017

Les notations de HSBC France n'ont pas évolué au cours du premier semestre 2018.

Risques

Aperçu des risques

HSBC France veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité aboutit à l'établissement d'une liste des risques principaux. Les évolutions de l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour ajuster si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

Les principaux risques liés à l'activité bancaire sont le risque de




crédit, le risque opérationnel, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque de taux structurel, le risque de non-conformité et le risque de réputation. HSBC France est également exposée aux risques associés à l'assurance.

Outre ces risques liés à l'activité bancaire, d'autres risques principaux et émergents sont susceptibles d'affecter profondément les résultats financiers de la banque, sa réputation ou encore la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Au cours de 2018, le risque Géopolitique a été ajouté au risque Macro économique pour former un risque combiné.

L'exposition à ces différents types de risque et la façon dont ceux-ci sont gérés sont détaillées dans le *Document de référence 2017* aux pages 63 et suivantes.

Risques	Atténuation
Orientés externe	
Risques macroéconomiques et géopolitiques	Depuis le début de l'année 2018, si la croissance économique est demeurée robuste en Asie hors Japon, elle a accéléré aux Etats-Unis et ralenti en zone euro. Les risques globaux se sont accrus, notamment le protectionnisme et la montée des niveaux d'endettement, alors que les politiques monétaires deviennent moins accommodantes. En zone euro, la BCE prévoit d'arrêter le "quantitative easing" fin 2018 et de ne pas modifier ses taux directeurs avant l'été 2019. La France est sortie de la procédure de déficit excessif et la situation s'améliore sur le marché du travail, malgré une croissance en retrait au 1er trimestre 2018.
Risques technologiques	<p>L'industrie bancaire commence à se trouver confrontée, sur certaines de ses activités traditionnelles, à l'arrivée de nouveaux entrants tels que les banques mobiles, les GAFA ou encore des acteurs non bancaires ("Fintechs", "Assurtechs", etc.), dotés d'une expertise supérieure notamment dans les technologies de l'information, et du traitement de données. Ce défi est accentué par les différentes évolutions réglementaires et de marché, à la fois dans le domaine des paiements (PSD2, <i>Instant Payment</i>, paiements mobiles, blockchain) et de la gestion des données (RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données-, <i>Open Banking</i>, AI).</p> <p>Le Groupe HSBC est très au fait de ces évolutions technologiques et entretient d'étroites relations avec "l'écosystème" des "Fintechs". Le projet PSD2 est bien structuré en France et en Europe afin d'assurer la conformité de la banque avec la nouvelle réglementation, ainsi que l'identification d'opportunités de marché potentielles. Par ailleurs, les dispositions du RGPD sont entrées en application à bonne date chez HSBC France. Les projets « d'Open Banking » initiés au Royaume-Uni peuvent également être exploités. En parallèle, la banque reste très attentive aux opportunités de partenariat avec les Fintech stratégiques afin que ses différentes lignes de métier soient en mesure de tirer parti des opportunités sur leurs marchés respectifs. HSBC France mène des expériences en petites équipes (GTRF Lab, iLab) pour explorer des solutions stratégiques et des technologies pour accélérer son adaptation.</p>
Risques relatifs au cadre prudentiel réglementaire	Le Groupe HSBC et HSBC France suivent et anticipent dans toute la mesure du possible les évolutions réglementaires et entretiennent avec leurs principales instances et autorités de régulation un dialogue régulier et approfondi. L'impact des évolutions sur leurs fonds propres et, plus généralement, sur leur situation financière, est régulièrement évalué, puis présenté et discuté dans les différentes instances de Direction. Ces risques continuent néanmoins d'augmenter, notamment du fait de l'augmentation de l'attention du régulateur. Ceci pourrait entraîner des limitations, au moins temporaires, dans les modèles avancés utilisés pour le calcul des actifs pondérés par les risques (Risk-Weighted Assets - RWAs) de la banque. Dans ce contexte, HSBC France s'assure avec une vigilance particulière que toutes les dispositions ont été prises pour que ses ratios de capital continuent de respecter largement les seuils réglementaires.
Risques de fraude, d'intrusion et de piratage informatique	HSBC France participe activement au partage de renseignements et continue à améliorer sa gouvernance et sa structure de contrôle afin de protéger ses informations ainsi que ses infrastructures techniques contre des menaces qui deviennent de plus en plus sophistiquées, comme la compromission des systèmes de paiement ou encore les attaques "Ransomware".
Risque de non-transparence fiscale	HSBC France continue à mettre en place la transparence fiscale via les Global Standards et à développer les procédures qui vont aider à identifier les clients les plus risqués nécessitant des documents et informations spécifiques. La banque a mis en place l'échange automatisé d'information (CRS) avec les pays signataires.
Risques de non-conformité réglementaire, y compris aux règles de bonne conduite	HSBC France continue de s'assurer de sa conformité à la réglementation dans le déploiement des projets d'envergure en cours. Cela vise notamment la mise en œuvre des évolutions réglementaires européennes, des changements structurels visant à anticiper les conséquences du Brexit (y compris les dispositifs d'externalisation), des normes françaises de protection des lanceurs d'alerte et de la clientèle, ainsi que le dispositif de détection d'abus de marché.
Risques de criminalité financière	De nouvelles étapes du programme Global Standards de renforcement de la lutte contre la criminalité financière (lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, respect des sanctions internationales, et lutte contre la corruption) ont été franchies au cours du premier semestre 2018, avec la poursuite du déploiement de solutions Groupe et une adaptation des scénarios de détection au profil de la clientèle d'HSBC France, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité du dispositif.
Risques juridiques	Voir note 11 des états financiers.

Orientés interne	
Risques informatiques	HSBC France a accéléré son programme de mise à jour ("evergreening"), y compris la migration de ses serveurs informatiques pour l'activité de grande clientèle et de marché. Par ailleurs, des programmes d'amélioration de la sécurité sont menés de façon permanente pour renforcer la protection de la banque contre les menaces en évolution constante de la cyber-criminalité.
Risques psycho-sociaux	HSBC France reste attentive à la gestion des effectifs, notamment aux vacances de postes dans certains périmètres (recrutements de collaborateurs temporaires ou permanents quand nécessaire, mesures de rétention) ; des formations spécifiques ont été assurées pour adapter les compétences techniques ou managériales de ses collaborateurs ; une aide aux managers, via des mesures ciblées, a visé à accompagner et soutenir au mieux leurs collaborateurs dans la transformation de la banque (ex. transformation digitale, évolutions réglementaires) et les réorganisations ; une attention particulière a été portée au climat social au travers d'enquêtes spécifiques.
Risques d'exécution, de projet, et risques opérationnels	Informatique – HSBC France poursuit la mise en œuvre des programmes d'optimisation des process (robotisation) et de son projet phare "IT Modernisation" de changement de son informatique d'exploitation (core banking system). Risques opérationnels – Au premier semestre de 2018, la transformation de la gestion des risques opérationnels menée en 2016 et 2017 est entrée dans le quotidien, avec le souci constant de se concentrer sur les contrôles atténuant réellement les risques. HSBC France s'est par ailleurs inscrite dans un certain nombre d'initiatives du Groupe pour renforcer la culture "risques" et continuer en particulier d'améliorer la gouvernance et la maîtrise des risques non financiers.
Risques de modèle	Le risque de modèle augmente du fait des normes réglementaires qui évoluent et se renforcent. HSBC France passe par une phase de revues réglementaires de ses modèles et prend les actions nécessaires pour résoudre les points relevés en améliorant les modèles existants et en redéveloppant certains. Les attentes en matière de gouvernance sur les risques de modèle sont par ailleurs plus exigeantes que dans le passé. HSBC France continue d'entretenir un dialogue régulier avec la BCE et de participer aux consultations et aux travaux de place sur les sujets réglementaires.
Risques liés à la gestion de données	HSBC France continue d'améliorer l'organisation, la gouvernance et les processus de gestion et de contrôle des données dans tous les domaines de son activité.

-  Le risque a augmenté au premier semestre 2018
-  Le risque est resté stable au premier semestre 2018
-  Le risque a baissé au premier semestre 2018

Gestion des risques

Le profil de risque de HSBC France repose sur une volonté affirmée de maintenir une structure financière forte, une situation de liquidité robuste et de solides fonds propres. La banque a conservé un profil de risque prudent pendant le premier semestre 2018.

En tant que fournisseur de services bancaires et financiers, HSBC France fait face à des risques dans ses activités courantes. Alors que la stratégie du Groupe, son appétit au risque, ses plans d'activités et ses objectifs de rentabilité sont élaborés centralement, la gestion quotidienne des risques est assurée du haut en bas de l'organisation via une cascade de délégation des responsabilités individuelles ; le reporting et la remontée des problèmes sont facilités par la structure de gouvernance des risques. Les politiques et les procédures en matière de risque ainsi que les limites de risque sont déterminées de façon à respecter un niveau de risque jugé adéquat. L'identification des risques, leur mesure et leur surveillance ainsi que la production de rapports de risques détaillés sont des éléments essentiels pour alimenter de manière régulière les prises de décision stratégiques. Un dispositif de contrôle efficace permet d'assurer la conformité avec les règles en vigueur.

Le dispositif de gestion des risques promeut une solide culture des risques, elle-même renforcée par les programmes *HSBC Values et Global Standards*, de façon à garantir un profil de risque modéré chez HSBC France, conforme aux limites définies dans son appétence au risque. Des détails supplémentaires sur ces politiques sont disponibles aux pages 63 à 125 du *Document de référence 2017*.

Risques principaux et émergents

Les risques principaux et émergents sont ceux qui peuvent avoir un impact sur la performance financière, la réputation ou le modèle opérationnel de la banque. Si ces risques devaient se matérialiser, ils auraient un impact sensible sur le groupe.

HSBC France veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Dans le cadre de ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité, les risques sont classés par grandes catégories. Les variations dans l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour adapter si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

De plus, HSBC France vise de façon prospective à identifier, à suivre et, dans la mesure du possible, à mesurer et atténuer les événements de grande ampleur et les situations qui auraient un impact significatif sur sa performance financière ou sa réputation et sur la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Ces événements, qui engendrent des risques bancaires supplémentaires comme expliqué plus haut, constituent ensemble les "risques principaux et émergents".

Ceux-ci ont fait l'objet d'une revue pendant le premier semestre 2018 et le risque Géopolitique a été ajouté au risque Macro économique pour former un risque combiné.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le tableau de la présentation des risques en page 12.

Points d'attention spécifiques

Processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne

La période d'incertitude liée aux termes de l'accord sur la sortie du Royaume-Uni et à sa future relation (notamment en termes d'échanges commerciaux) avec l'Union Européenne et le reste du monde n'est pas levée. La volatilité des marchés risque donc de persister tout au long des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. Durant cette période, la priorité d'HSBC est de suivre l'évolution des conséquences possibles du Brexit pour ses clients, ses produits et son modèle bancaire, et de prendre les mesures appropriées pour pallier ces risques.

La nature et la portée de l'impact sur HSBC dépendront des conditions dans lesquelles HSBC et ses clients seront capables de poursuivre leurs activités transfrontalières suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Les impacts sur les futures relations commerciales du Royaume-Uni avec le reste du monde pourraient exiger des changements du modèle bancaire d'HSBC, et ce afin de garantir qu'HSBC puisse continuer de satisfaire aux exigences légales et réglementaires tout en répondant aux besoins de ses clients. De tels changements pourraient notamment augmenter les coûts opérationnels d'HSBC et exiger du Groupe de relocaliser une partie de son personnel et de ses activités.

Atténuation

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne est officiellement prévue en mars 2019. Avant cette date, le Royaume-Uni et l'Union Européenne doivent trouver un terrain d'entente sur les termes de l'Article 50 de l'Accord de Retrait afin qu'il puisse être approuvé par leurs Parlements respectifs. En mars 2018, l'Union Européenne et le Royaume-Uni ont trouvé un accord sur une période de transition de 21 mois (jusqu'à décembre 2020) après le Brexit. Ils espèrent également trouver un accord sur le cadre de leurs futures relations pour permettre au Parlement britannique et aux Etats membres de l'UE de ratifier l'accord avant la date du Brexit. Finaliser les négociations d'un tel accord commercial sur une période aussi restreinte pourrait s'avérer difficile. L'incertitude persiste donc, et avec elle le risque d'une volatilité des marchés significative.

Quel que soit le scénario, l'objectif d'HSBC est de continuer à répondre aux besoins de ses clients et à assurer la continuité des activités du Groupe. Cela nécessitera sans doute de procéder à des ajustements de son modèle bancaire transfrontalier, tout particulièrement pour les activités directement impactées par le Brexit et qui seront transférées du Royaume-Uni à HSBC France.

Etant donné les délais courts et la complexité des négociations, HSBC a mis en place un plan de contingence solide. Ce dernier est basé sur un scénario dans lequel le Royaume-Uni sort définitivement de l'Union Européenne en mars 2019, et ce sans avoir accès au marché unique, ni bénéficier d'une union douanière ou d'un arrangement transitoire. Lorsque le calendrier et la future relation entre les deux parties s'éclairciront, HSBC adaptera en conséquence son plan de contingence. Les risques sont suivis continuellement, avec une attention particulière portée aux secteurs les plus vulnérables afin d'évaluer la nécessité d'ajuster la politique de risque d'HSBC.

Profil de risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte financière lié à un client ou une contrepartie qui n'est plus en mesure de s'acquitter d'une de ses obligations de paiement telle que définie par contrat. Ce risque découle essentiellement des activités de prêt de la banque, du financement du négoce, des activités de crédit-bail, mais aussi des engagements hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que la détention de titres de créance.

Lorsque disponibles, les tableaux comparatifs au 1er janvier 2018 reflétant l'adoption d'IFRS 9 ont été inclus. Les tableaux comparatifs sur les risques de crédit au 31 décembre 2017 ne reflétaient pas l'adoption d'IFRS9. Comme ces tableaux ne sont pas directement comparables aux tableaux du risque de crédit de 2018 présentés sur les bases IFRS 9, les tableaux du rapport semestriel de 2017 ont été présentés séparément de ceux de 2018 et non pas de façon adjacente.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque de crédit au cours du premier semestre 2018.

Un résumé des politiques et procédures actuelles en matière de risque de crédit est présenté en page 73 du *Document de référence 2017*.

Risque du crédit au premier semestre 2018

Le risque de crédit chez HSBC France au premier semestre 2018 s'est maintenu à des niveaux très bas, tant sur les crédits aux entreprises que sur les crédits aux particuliers. Les dotations nettes de provisions pour risque de crédit sont en hausse par rapport à la même période de 2017 essentiellement en raison du montant relativement élevé des reprises de provision collective enregistrées au premier semestre de 2017, qui n'ont pas eu leur équivalent dans les dotations en Stage 1 et Stage 2 dans le cadre d'IFRS 9 en 2018.

Synthèse du risque de crédit

Les tableaux suivants analysent les prêts par secteur industriel qui représentent la concentration des expositions dans lesquelles les risques de crédit sont gérés. Au 30 juin 2018, le total des dépréciations pour pertes attendues de HSBC France est de 694 millions EUR. Il comprend 663 millions EUR pour les actifs au coût amorti, 25 millions EUR pour les engagements de prêts et les garanties financières et 6 millions EUR pour les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ("FVOCI"). Les tableaux suivants analysent les instruments financiers auxquels sont appliquées les exigences de dépréciation suivant IFRS 9 et la dépréciation pour pertes attendues.

Risques

Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) par stage et pertes de crédit attendues par segment

	30 juin 2018		1 janvier 2018	
	Encours brut	Dépréciations/ provisions ¹	Encours brut	Dépréciations/ provisions
	€m	€m	€m	€m
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	45 227	(660)	45 299	(576)
– particuliers	17 489	(192)	16 293	(142)
– sociétés non financières	26 150	(467)	27 305	(432)
– financier	1 588	(1)	1 701	(2)
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	4 949	(2)	4 622	(2)
Autres actifs financiers au coût amorti :	41 340	(1)	35 765	–
– caisse, banques centrales et CCP	8 156	(1)	14 630	–
– comptes d'encaissement	424	–	435	–
– opérations de prises en pensions - Hors trading	19 979	–	13 781	–
– investissements financiers ²	7	–	7	–
– comptes de régularisation ³	12 774	–	6 912	–
Total Valeur Brute comptable bilan	91 516	(663)	85 686	(578)
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit, endos et avals :	27 484	(9)	26 605	(9)
– particuliers	1 097	–	893	–
– sociétés non financières	23 691	(9)	22 292	(9)
– financier	2 696	–	3 420	–
Garanties financières et contrats similaires :	5 482	(16)	4 974	(7)
– particuliers	59	–	70	–
– sociétés non financières	4 187	(16)	4 759	(7)
– financier	1 236	–	145	–
Engagements et garanties financières total⁴	32 966	(25)	31 579	(16)
	124 482	(688)	117 265	(594)

	Juste valeur	Provision pour ECL	Juste valeur	Provision pour ECL
	€m	€m	€m	€m
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	17 208	(6)	18 412	(6)

¹ La perte de crédit attendue totale est comptabilisée dans la provision pour perte de l'actif financier à moins que celle-ci ne dépasse la valeur comptable brute de l'actif financier, auquel cas la perte de crédit attendue est comptabilisée en provision.

² Comprend uniquement les investissements financiers évalués au coût amorti. Les investissements financiers tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 32 comprennent les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les instruments de dette et de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

³ Comprend uniquement les instruments financiers qui sont soumis aux dispositions de la norme IFRS 9 en matière de dépréciation. Les « comptes de régularisations et actifs divers » tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 32 comprennent les instruments financiers et non financiers.

⁴ Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments résultat global) par stage et pertes de crédit attendues par segment (suite)

	Encours brut ¹					Dépréciations / provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI ²	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	41 020	3 158	1 035	14	45 227	(35)	(53)	(567)	(5)	(660)	0,1	1,7	54,8	35,7	1,5
– particuliers	16 125	935	429	–	17 489	(6)	(24)	(162)	–	(192)	–	2,6	37,8	–	1,1
– sociétés non financières	23 313	2 217	606	14	26 150	(28)	(29)	(405)	(5)	(467)	0,1	1,3	66,8	35,7	1,8
– financier	1 582	6	–	–	1 588	(1)	–	–	–	(1)	0,1	–	–	–	0,1
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	4 916	20	13	–	4 949	(1)	–	(1)	–	(2)	–	–	7,7	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	41 332	7	1	–	41 340	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit, endos et avals	26 218	1 243	23	–	27 484	(4)	(3)	(2)	–	(9)	–	0,2	8,7	–	–
– particuliers	1 059	35	3	–	1 097	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	22 554	1 117	20	–	23 691	(4)	(3)	(2)	–	(9)	–	0,3	10,0	–	–
– financier	2 605	91	–	–	2 696	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Garanties financières et contrats similaires	5 153	288	38	3	5 482	(4)	(8)	(4)	–	(16)	0,1	2,8	10,5	–	0,3
– particuliers	58	–	1	–	59	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	3 875	272	37	3	4 187	(4)	(8)	(4)	–	(16)	0,1	2,9	10,8	–	0,4
– financier	1 220	16	–	–	1 236	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 30 juin 2018	118 639	4 716	1 110	17	124 482	(45)	(64)	(574)	(5)	(688)	–	1,4	51,7	29,4	0,6

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 POCI ou 'Purchased or Originated Credit Impaired' : crédits dépréciés dès l'acquisition ou à l'origination.

Synthèse du risque de crédit (à l'exclusion des instruments de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global) par stade et pertes de crédit attendues par segment au 1er janvier 2018

	Encours brut ¹					Dépréciations / provisions					Couverture des pertes attendues sur crédit (%)				
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	POCI	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	POCI	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	POCI	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	42 020	2 312	967	–	45 299	(32)	(43)	(501)	–	(576)	(0,1)	(1,9)	(51,8)	–	(1,3)
– particuliers	15 212	775	306	–	16 293	(5)	(16)	(121)	–	(142)	–	(2,1)	(39,5)	–	(0,9)
– sociétés non financières	25 114	1 530	661	–	27 305	(26)	(26)	(380)	–	(432)	(0,1)	(1,7)	(57,5)	–	(1,6)
– financier	1 694	7	–	–	1 701	(1)	(1)	–	–	(2)	(0,1)	(14,3)	–	–	(0,1)
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	4 596	13	13	–	4 622	(1)	–	(1)	–	(2)	–	–	(7,7)	–	–
Autres actifs financiers au coût amorti	35 765	–	–	–	35 765	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit, endos et avals	25 386	1 129	90	–	26 605	(4)	(3)	(2)	–	(9)	–	(0,3)	(2,2)	–	–
– particuliers	880	8	5	–	893	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sociétés non financières	21 086	1 121	85	–	22 292	(4)	(3)	(2)	–	(9)	–	(0,3)	(2,4)	–	–
– financier	3 420	–	–	–	3 420	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(0,1)
Garanties financières et contrats similaires	4 946	–	28	–	4 974	(2)	(2)	(3)	–	(7)	–	–	(10,7)	–	–
– particuliers	69	–	1	–	70	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(0,1)
– sociétés non financières	4 732	–	27	–	4 759	(2)	(2)	(3)	–	(7)	–	–	(11,1)	–	–
– financier	145	–	–	–	145	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1er janvier 2018	112 713	3 454	1 098	–	117 265	(39)	(48)	(507)	–	(594)	–	(1,4)	(46,2)	–	0,5

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Risques

Réconciliation des pertes de crédit attendues pour les prêts et créances sur la clientèle et établissements de crédit et sur les engagements sur prêts et garanties financières

	Provision ECL €m
Au 1er janvier 2018	(594)
Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	(15)
Actifs passés en perte	36
Différences de change et autres mouvements ¹	(115)
Au 30 juin 2018	(688)
Pertes de crédit attendues - Hors gains et pertes liées aux modifications	(16)
Gains : Récupérations (sur créances amorties)	2
Gains ou pertes liées aux modifications contractuelles des flux de trésorerie n'étant pas le résultat d'une décomptabilisation	1
Gains ou pertes sur autres mouvements	(2)
Résultat total (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	(15)

¹ Les autres mouvements de 115 millions EUR correspondent au transfert des activités du Groupe HSBC en Grèce vers la succursale grecque de HSBC France au 1er janvier 2018.

Présentation des tableaux semestriels de 2017

Les tableaux ci-dessous étaient présentés dans le rapport semestriel de 2017 et ne reflètent pas l'adoption de la norme IFRS 9. Comme ces tableaux ne sont pas directement comparables aux

tableaux du risque de crédit de 2018 présentés dans les bases d'IFRS 9, les tableaux du rapport semestriel de 2017 ont été présentés ci-dessous et non pas adjacents aux tableaux présentant les données de 2018.

Ventilation des actifs financiers par qualité de crédit

	Au 31 décembre 2017									
	Créances saines				Sub-standard	Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Total gross amount	Dépréciations	Total
	Strong	Good	Satisfactory	€m						
Caisse, banques centrales et CCP	14 630	—	—	—	—	—	14 630	—	14 630	
Comptes d'encaissement	435	—	—	—	—	—	435	—	435	
Portefeuille de transaction actif	18 267	1 200	2 934	—	—	—	22 401	—	22 401	
– bons du Trésor et assimilés	356	284	1	—	—	—	641	—	641	
– obligations et autres titres à revenu fixe	14 388	209	1 187	—	—	—	15 784	—	15 784	
– prêts et créances sur les établissements de crédit	1 522	696	1 730	—	—	—	3 948	—	3 948	
– prêts et créances sur la clientèle	2 001	11	16	—	—	—	2 028	—	2 028	
Actifs financiers sous option juste valeur	996	81	7	—	—	—	1 084	—	1 084	
Instruments dérivés	32 202	2 022	166	17	—	—	34 407	—	34 407	
Prêts et créances au coût amorti	31 427	9 862	7 316	507	151	971	50 234	(535)	49 699	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 047	240	555	1	—	1	4 844	(1)	4 843	
Prêts et créances sur la clientèle	27 380	9 622	6 761	506	151	970	45 390	(534)	44 856	
– particuliers	15 519	343	54	1	97	302	16 316	(82)	16 234	
– sociétés non financières	11 357	8 487	6 301	499	54	668	27 366	(452)	26 914	
– financier	504	792	406	6	—	—	1 708	—	1 708	
Pensions hors trading	10 332	1 858	1 591	—	—	—	13 781	—	13 781	
Investissements financiers	17 775	1 712	844	—	—	—	20 331	—	20 331	
Autres actifs	—	—	1 003	—	—	1	1 004	—	1 004	
Total	126 064	16 735	13 861	524	151	972	158 307	(535)	157 772	

Variation des dépréciations pour l'ensemble des créances

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2017	31 décembre 2017
	€m	€m
Dépréciations pour l'ensemble des créances	—	—
Dotations de l'exercice nettes de reprise	—	(85)
Reprise de provisions sur titres de dettes disponibles à la vente	—	—
Récupération sur créances amorties	—	1
Total	—	(85)

Evolution des provisions pour dépréciation sur les prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle

	2017				
	Etablissements de crédit		Clientèle		Total
	Évalués individuellement	Évalués individuellement	Évalués collectivement	€m	
€m	€m	€m	€m		
Provisions pour dépréciation au 1 janvier	—	(560)	(64)	(624)	
Pertes constatées	—	170	—	170	
Reprises de dépréciation disponibles (Dotations) de l'exercice	—	3	—	3	
(Dotations) de l'exercice	(1)	(94)	11	(84)	
Variations de change et autres mouvements	—	—	—	—	
Au 31 décembre	(1)	(481)	(53)	(535)	
Provisions pour dépréciation sur prêts et créances	(1)	(481)	(53)	(535)	
– particuliers	—	(76)	(6)	(82)	
– sociétés non financières	—	(405)	(47)	(452)	
– financiers	—	—	—	—	
– banques	(1)	—	—	(1)	
En % des prêts et créances	0,02%	1,06%	0,12%	1,06%	

Risque de liquidité et financement

Le risque de liquidité consiste, pour la banque, à ne pas disposer d'un montant suffisant de ressources financières lui permettant de faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou à ne pouvoir le faire qu'à un coût excessif. Le risque se matérialise lorsque les flux de trésorerie sont désynchronisés.

Le risque de financement est le risque qu'une source de financement considérée comme durable (et utilisée pour financer des actifs) se révèle non durable dans le temps. Le risque se matérialise lorsque le financement pour des actifs illiquides ne peut pas être obtenu au coût ou au moment escomptés.

Ratio de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio – 'LCR')

Le ratio LCR a été développé pour démontrer la résilience à court terme du profil de liquidité de la banque. Le ratio vise à s'assurer que la banque possède un stock suffisant d'actifs liquides de haute qualité ("HQLA") non grevés, sous la forme de liquidités ou d'actifs susceptibles d'être convertis en liquidités sans coûts ou avec un coût faible lors de leur cession sur le marché, afin de couvrir les besoins de liquidité pour une période d'observation de stress de 30 jours.

Le ratio LCR pour HSBC France calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE au 30 juin 2018 est de 169 %.

Ratio de financement (Net Stable Funding Ratio – 'NSFR')

Le ratio NSFR impose aux institutions de disposer d'un niveau minimum de financement stable par rapport aux besoins de financement stable requis. Le ratio a été développé afin de suivre le profil de financement de la banque au-delà d'un an. Il est utilisé en complément du ratio LCR.

Compte tenu des incertitudes quant aux textes définitifs, le Groupe HSBC a choisi de calculer le ratio selon le texte BCBS 295 du Comité de Bâle ; ainsi, les résultats peuvent ne pas être comparables à ceux d'autres banques.

Au 30 juin 2018, le ratio NSFR de HSBC France s'élève à 112 %.

Dette moyen et long terme

Au mois de mars 2018, HSBC France a émis une dette senior non sécurisée à 5 ans de 1,25 milliard EUR et, en avril 2018, HSBC SFH (France) a émis pour 1,0 milliard EUR de dette sécurisée à 7 ans.

Au cours du semestre, HSBC France a également renforcé ses fonds propres par émission de titres pour 0,6 milliard EUR.

Risque de marché

Réalité des risques au premier semestre 2018

Les rendements des pays « core » en zone euro ont été plutôt stables au premier semestre 2018 malgré une hausse en début d'année.

L'événement principal du semestre est la tension apparue en mai sur la dette italienne. Les inquiétudes sur "l'euro scepticisme" supposé de certains ministres clés du gouvernement italien ont provoqué une brusque poussée des rendements, avec une augmentation allant jusqu'à 130 points de base (+1.3 %) sur les maturités courtes. La contagion a en revanche été limitée sur les autres pays périphériques avec un moyenne une augmentation de 20 points de base sur l'Espagne et le Portugal.

La banque centrale européenne (BCE) a préparé les marchés à une fin progressive de son programme de rachat d'actifs d'ici la fin 2018.

Le Comité de politique monétaire de la réserve fédérale américaine a relevé les taux de 50 points de base. La courbe swap US est extrêmement plate et seulement 10 points de base séparent le taux de maturité 2 ans du taux 30 ans.

Les marchés actions ont souffert de l'escalade des tensions commerciales mondiales.

Les expositions de marchés sont restées en ligne avec l'appétit au risque de marché de la banque.

Value at Risk

Le nouveau modèle de *Value At Risk* (VaR) sur les Taux d'intérêt a été validé par la Banque Centrale Européenne au cours du premier semestre 2017.

Il introduit une meilleure représentation des chocs de marchés comparé à l'ancien modèle, en particulier dans un environnement de taux bas ou négatifs.

Portefeuilles de trading

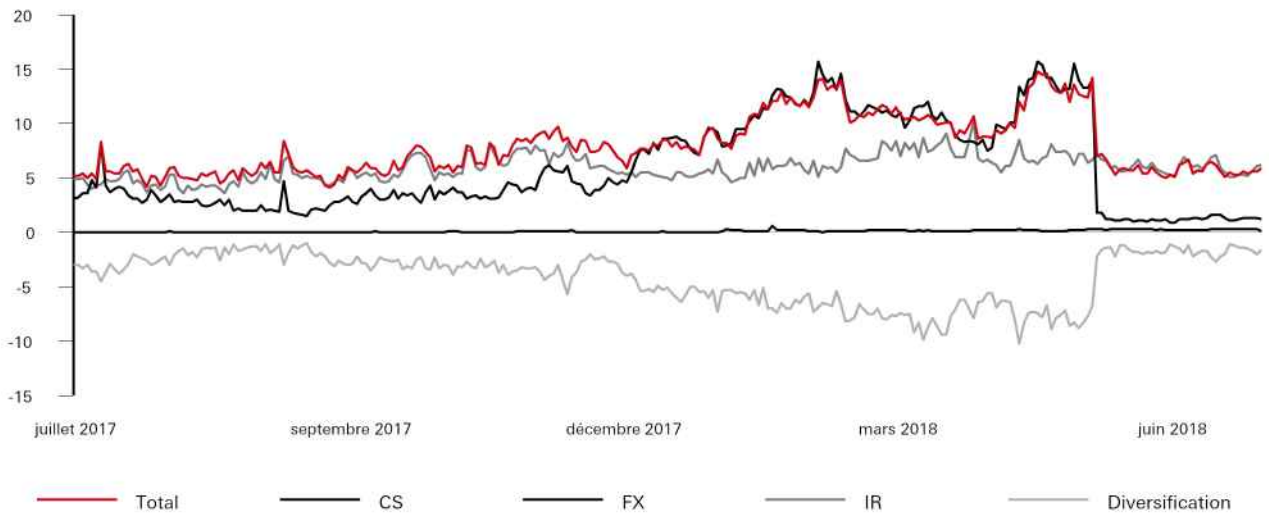
Value at Risk du portefeuille de Trading

La VaR de Trading vient principalement de l'activité Global Markets d'HSBC France. En dépit d'expositions contenues, la VaR Totale a augmenté au premier trimestre 2018 à raison d'une surestimation des chocs appliqués au sein du modèle de VaR Crédit dans un environnement de taux et de spreads de crédit bas. Le montant de VaR s'est réduit de façon significative en mai 2018 avec l'introduction du nouveau modèle de VaR Crédit.

VaR Trading des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
Au 30 juin 2018	0,09	6,20	–	1,21	(1,59)	5,91
Moyenne	0,11	5,97	–	6,00	(4,17)	7,92
Maximum	0,64	10,16	–	15,69	(10,25)	14,81
Au 30 juin 2017	0,04	4,63	–	2,73	(2,40)	5,05
Moyenne	0,02	15,51	–	1,89	(2,05)	15,54
Maximum	0,14	46,86	–	4,60	(6,58)	45,14

VaR Trading des opérations de marché par type de risque



Portefeuilles de Banking

Value at Risk du portefeuille de Banking

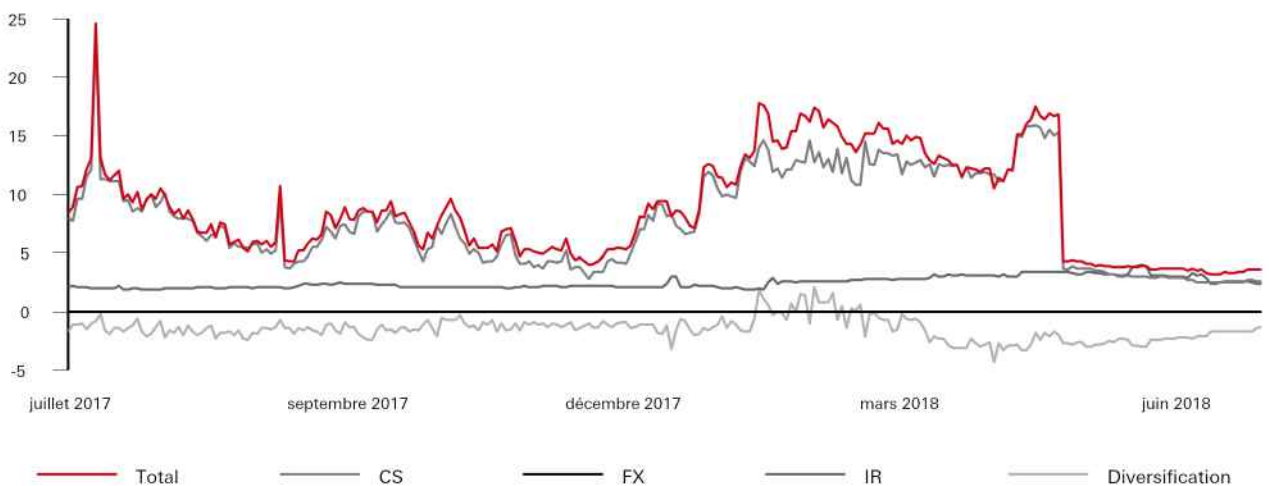
La VaR du portefeuille Banking a souffert également de la surestimation de la VaR Crédit dans un environnement de taux et

de spreads de crédit bas début 2018, ce qui a été corrigé avec l'introduction du nouveau modèle en mai 2018.

VaR Accrual des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification	Total
Au 30 juin 2018	–	2,35	–	2,57	(1,33)	3,59
Moyenne	–	2,48	–	7,85	(1,49)	8,85
Maximum	–	3,92	–	23,45	(4,33)	24,60
Au 30 juin 2017	–	1,53	–	6,67	(1,44)	6,77
Moyenne	–	7,10	–	4,81	(2,65)	9,32
Maximum	–	12,05	–	13,04	(5,90)	14,43

VaR Accrual des opérations de marché par type de risque



Le risque de change structurel

L'exposition au risque de change structurel de la banque consiste en la valeur liquidative de ses investissements en capital et dans la dette subordonnée de ses filiales, succursales, et sociétés en participation, dès lors qu'ils sont en devises.

La politique et les procédures de HSBC France en matière de gestion du risque de change structurel peuvent être consultées en page 98 du *Document de référence 2017*.

Capital

Aperçu

La gestion du capital de HSBC France vise à maintenir un niveau suffisant de fonds propres en vue de soutenir la stratégie commerciale de la banque, et de respecter ses obligations y compris dans les exercices de stress-test.

Au cours du premier semestre 2018, HSBC France a respecté ses obligations réglementaires en termes de fonds propres établies par la BCE.

L'approche d'HSBC France dans la gestion de son niveau de fonds propres est d'assurer en tout temps que celui-ci reste supérieur aux exigences réglementaires, et suffisant au regard des évolutions réglementaires attendues en la matière.

En mars 2018, et dans le cadre de l'application de son capital plan, HSBC France a émis 300 millions EUR d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et, en juin 2018, 300 millions EUR d'instruments de fonds propres de catégorie 2 entièrement souscrits par HSBC Bank plc. Ces opérations visent à atteindre une structure de capital cible, permettant à la banque de diversifier ses sources de capital réglementaire, et de favoriser son retour sur capital investi.

Un résumé des politiques et pratiques d'HSBC France en termes de gestion et mesure et d'allocation du capital est disponible en page 121 du *Document de référence 2017*.

Evolutions réglementaires

Comité de Bâle

En décembre 2017, le Comité de Bâle a publié plusieurs révisions concernant le cadre Bâle III. Cet ensemble comprend :

- des modifications générales concernant la pondération des encours en méthode standard du risque de crédit ;
- une modification du périmètre d'application de l'approche de notations internes ("IRB") en matière de risque de crédit accompagnée d'une modification de la méthode IRB ;
- le remplacement des différentes approches concernant le risque opérationnel par une méthode unique ;
- un ensemble corrigé des règles relatives aux exigences de fonds propres en matière de risque de contrepartie sur des transactions de produits dérivés (*Credit valuation adjustment* - "CVA").

- une règle générale de plancher de fonds propres permettant de s'assurer que les encours pondérés des risques ("RWA") des banques ne sont au global pas inférieurs à 72,5% de ceux calculés en approche standard ; et
- une modification de la mesure de l'exposition au levier accompagnée de l'exigence d'un coussin de ratio de levier pour les institutions financières systémiques ("G-SIB"). Ce mécanisme prendra la forme d'un coussin égal à 50% du coussin de fonds propres.

De plus, le Comité de Bâle a confirmé que cet ensemble devra être mis en place à partir du 1er janvier 2022, avec une période transitoire de cinq ans s'agissant du plancher global de fonds propres (50% en 2022).

HSBC France continue d'évaluer l'ensemble des réformes de Bâle III. Dans la mesure où cet ensemble comporte de nombreuses mesures discrétionnaires au niveau national et que le Comité de Bâle procède à la recalibration du risque de marché ("FRTB") du cadre final, il subsiste d'importantes incertitudes concernant leur impact.

En tout état de cause, les modalités définitives devront être transposées dans les lois nationales des États avant d'entrer en vigueur.

Union européenne

Au sein de l'Union Européenne ("UE"), les accords conclus au Comité de Bâle ces dernières années sont en cours de mise en œuvre par des révisions de la Directive CRD et de la réglementation CRR sous le nom de CRR2, à l'exception toutefois de l'essentiel des nouvelles dispositions agréées en décembre 2017. Concernant les RWA et le levier, les modifications comprennent la réforme du cadre du risque de contrepartie, de nouvelles limitations aux grands risques et un ratio de levier d'application stricte. Les modifications CRR2 devraient être validées avant la fin de l'année 2018 afin d'entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2021 bien que certains éléments soient reportés à une date ultérieure. Parmi ceux-ci, l'obligation pour les grands groupes bancaires dont le siège est hors de l'UE de créer une holding intermédiaire au sein de l'UE.

En mai, la Commission européenne a demandé à l'Autorité bancaire européenne de réaliser une étude quantitative et qualitative de l'impact des réformes de Bâle III sur le secteur bancaire européen et l'économie dans son ensemble. Cette étude doit comprendre l'évaluation des normes finales du FRTB en cours de recalibration. Les travaux ont débuté en juillet et le rapport final devrait être publié avant fin juin 2019.

France

Le Haut conseil de stabilité financière, présidé par le ministre français des Finances a annoncé, après consultation de la BCE et du Comité européen du risque systémique, la mise en place d'un coussin contracyclique de 0,25% applicable à compter du 1er juillet 2019 aux expositions sur la France dans les bilans des banques de l'UE et de l'Espace économique européen.

Indicateurs clés – Fonds propres (non audité)

	Au	
	30 juin 2018 €m	31 décembre 2017 €m
Fonds propres disponibles ¹		
Fonds propres de base de catégorie 1	4 350	4 644
Fonds propres de catégorie 1	4 850	4 791
Fonds propres totaux	5 411	5 000
Actifs pondérés du risque		
Risque de crédit	23 940	22 446
Risque de contrepartie	3 626	3 036
Risque de marché	4 563	5 188
Risque opérationnel	3 385	3 385
Exigence transitoire	N/A	1 324
Total actifs pondérés	35 514	35 379
Ratios de fonds propres transitionnels (%)		
Fonds propres de base de catégorie 1	N/A	13,1%
Fonds propres de catégorie 1	N/A	13,5%
Fonds propres totaux	N/A	14,1%
Ratios de fonds propres pleins (%)		
Fonds propres de base de catégorie 1	12,2%	13,2%
Fonds propres de catégorie 1	13,7%	13,8%
Fonds propres totaux	15,2%	14,6%

¹ Reportés en transitionnel au 31 décembre 2017.

Bilan réglementaire

Base d'établissement

Le périmètre de consolidation dans le respect des normes comptables IFRS, détaillé dans la Note 1 des Etats Financiers Consolidés, diffère du champ d'application du périmètre prudentiel. Le tableau ci-dessous détaille donc le tableau de passage entre les états financiers consolidés et le périmètre réglementaire consolidé.

Conformément à la réglementation, un périmètre prudentiel est défini par HSBC France pour l'exercice de la surveillance sur base consolidée des ratios de fonds propres : les entités d'activité d'assurance consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable sont déconsolidées dans le périmètre prudentiel.

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel (non audité)

	Bilan consolidé publié €m	Dé-consolidation de l'assurance/ autres entités €m	Consolidation des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint €m	Bilan prudentiel consolidé €m
Actif				
Caisse, banques centrales et CCP	8 155	–	–	8 155
Comptes d'encaissement	424	–	–	424
Portefeuille de transaction	18 113	–	–	18 113
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	11 444	(10 611)	–	833
Actifs financiers sous option juste valeur	–	–	–	–
Instruments dérivés	32 307	(44)	–	32 263
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 947	(188)	–	4 759
Prêts et créances sur la clientèle	44 567	–	–	44 567
– dont :	–	–	–	–
<i>provisions Approche IRB</i>	(543)	–	–	(543)
<i>provisions Approche Standard</i>	(124)	–	–	(124)
Opérations de prise en pension – hors-trading	19 979	–	–	19 979
Investissements financiers	17 223	(11 241)	–	5 982
Fonds propres investis dans l'assurance et autres entités	–	–	–	–
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	13 805	(134)	–	13 671
– dont : <i>provision pour retraites (actifs)</i>	–	–	–	–
Impôt courant	124	(19)	–	105
<i>Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle</i>	2	–	–	2
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	837	(502)	–	335
Actifs d'impôt différé	187	–	–	187
Total de l'actif au 30 juin 2018	172 114	(22 738)	–	149 376
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	10 882	(30)	–	10 852
Comptes créditeurs de la clientèle	38 748	–	–	38 748
Opérations de mise en pension – hors-trading	12 026	–	–	12 026
Comptes d'encaissement	435	–	–	435
Portefeuille de transaction	18 524	–	–	18 524
Passifs financiers sous option juste valeur	12 707	815	–	13 522
– dont :	–	–	–	–
<i>dettes subordonnées inclus dans les fonds propres de catégorie 1</i>	–	–	–	–
<i>titres préférentiels inclus dans les fonds propres de catégorie 1</i>	–	–	–	–
Instruments dérivés	31 608	(7)	–	31 601
Dettes représentées par un titre	4 246	–	–	4 246
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	13 877	(924)	–	12 953
– dont : <i>provisions pour retraites</i>	169	(2)	–	167
Impôt courant	49	(17)	–	32
Passifs des contrats d'assurance	21 894	(21 894)	–	–
Provisions pour risques et charges	91	(1)	–	90
– dont :	–	–	–	–
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille IRB</i>	20	–	–	20
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille standard</i>	–	–	–	–
<i>Passifs d'impôt différé</i>	153	(149)	–	4
Dettes subordonnées	876	–	–	876
– dont :	–	–	–	–
<i>Titres préférentiels inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	–	–	–	–
<i>Titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	–	–	16
<i>Titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	860	–	–	860
Total des dettes au 30 juin 2018	166 116	(22 206)	–	143 910
Capital social appelé	337	–	–	337
Primes d'émission	16	–	–	16
Autres fonds propres	500	–	–	500
Autres réserves	1 553	(27)	–	1 526
Report à nouveau et résultat de la période	3 562	(505)	–	3 057
Total des fonds propres – part du groupe	5 968	(532)	–	5 436
Part des intérêts non contrôlant	30	–	–	30
– dont : <i>actions préférentielles non-cumulatives émises par les filiales incluses dans les fonds propres de catégorie 1</i>	–	–	–	–
Total des fonds propres au 30 juin 2018	5 998	(532)	–	5 466
Total du passif au 30 juin 2018	172 114	(22 738)	–	149 376

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel (suite)

	Bilan consolidé publié	Dé-consolidation de l'assurance/ autres entités	Consolidation des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Bilan prudentiel consolidé
	€m	€m	€m	€m
Actif				
Caisse, banques centrales et CCP	14 630	—	—	14 630
Comptes d'encaissement	435	—	—	435
Portefeuille de transaction	22 401	(4)	—	22 397
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	N/A	N/A	N/A	N/A
Actifs financiers sous option juste valeur	8 605	(8 551)	—	54
Instruments dérivés	34 407	(90)	—	34 317
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 843	(119)	—	4 724
Prêts et créances sur la clientèle	44 856	—	—	44 856
– dont :				
<i>provisions Approche IRB</i>	(517)	—	—	(517)
<i>provisions Approche Standard</i>	(14)	—	—	(14)
Opérations de prise en pension – hors-trading	13 781	—	—	13 781
Investissements financiers	20 548	(13 217)	—	7 331
Fonds propres investis dans l'assurance et autres entités	—	—	—	—
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	1 915	(252)	—	1 663
Impôt courant	130	(39)	—	91
<i>Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle</i>	2	—	—	2
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	766	(457)	—	309
Actifs d'impôt différé	225	—	—	225
Total de l'actif au 31 décembre 2017	167 544	(22 729)	—	144 815
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	13 297	(49)	—	13 248
Comptes créditeurs de la clientèle	38 277	—	—	38 277
Opérations de mise en pension – hors-trading	6 586	—	—	6 586
Comptes d'encaissement	490	—	—	490
Portefeuille de transaction	32 436	703	—	33 139
Passifs financiers sous option juste valeur	7 565	(7)	—	7 558
– dont :				
<i>dettes subordonnées inclus dans les fonds propres de catégorie 1</i>	—	—	—	—
<i>titres préférentiels inclus dans les fonds propres de catégorie 1</i>	—	—	—	—
Instruments dérivés	33 229	18	—	33 247
Dettes représentées par un titre	5 159	—	—	5 159
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	2 086	(850)	—	1 236
– dont: <i>provisions pour retraites</i>	169	(2)	—	167
Impôt courant	29	(43)	—	(14)
Passifs des contrats d'assurance	21 853	(21 853)	—	—
Provisions pour risques et charges	103	(1)	—	102
– dont :				
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille IRB</i>	7	—	—	7
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille standard</i>	—	—	—	—
<i>Passifs d'impôt différé</i>	152	(145)	—	7
Dettes subordonnées	576	—	—	576
– dont :				
<i>Titres préférentiels inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	—	—	—	—
<i>Titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	—	—	16
<i>Titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	560	—	—	560
Total des dettes au 31 décembre 2017	161 838	(22 227)	—	139 611
Capital social appelé	337	—	—	337
Primes d'émission	16	—	—	16
Autres fonds propres	200	—	—	200
Autres réserves	1 600	(32)	—	1 568
Report à nouveau et résultat de la période	3 523	(470)	—	3 053
Total des fonds propres – part du groupe	5 676	(502)	—	5 174
Part des intérêts non contrôlant	30	—	—	30
– dont: <i>actions préférentielles non-cumulatives émises par les filiales incluses dans les fonds propres de catégorie 1</i>	—	—	—	—
Total des fonds propres au 31 décembre 2017	5 706	(502)	—	5 204
Total du passif au 31 décembre 2017	167 544	(22 729)	—	144 815

Fonds propres (non audité)

Ref*		Au 30 juin 2018 €m
	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves	
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	353
	– prime d'émission	16
2	Bénéfices non distribués	3 613
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 460
3a	Fonds pour risques bancaires généraux	(62)
5	Ajustements transitoires découlant d'intérêts minoritaires supplémentaires	–
5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	6
6	Fonds propres de base de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	5 370
	Fonds propres de base de catégorie 1 : filtres prudentiels	
7	Correction de valeurs supplémentaires	(103)
8	Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(335)
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	46
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(76)
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	55
19	Instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important	(575)
22	Montant dépassant le seuil de 15 %	(31)
28	Total des ajustements des CET1 découlant de filtres prudentiels	(1 020)
29	Fonds propres de base de catégorie 1	4 350
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments	
30	Instruments de capital éligibles en tant que fonds propres AT1	500
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	500
	Fonds propres additionnels de catégorie 1 : filtres prudentiels	
41b	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n575/2013	–
43	Total des ajustements des AT1 découlant de filtres prudentiels	–
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1	500
45	Fonds propres de Catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	4 850
	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	
46	Instruments de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres T2	876
51	Fonds propres de catégorie 2 avant les filtres prudentiels	876
	Fonds propres de catégorie 2: filtres prudentiels	
55	Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles)	(315)
57	Total des ajustements des T2 découlant de filtres prudentiels	(315)
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	561
59	Total Fonds propres (TC = T1 + T2)	5 411
60	Total Actifs pondérés du risque	35 514
	Ratios de fonds propres et coussins	
61	Fonds propres de Base de Catégorie 1	12,2 %
62	Fonds propres de Catégorie 1	13,7 %
63	Fonds propres totaux	15,2 %
64	Exigence de coussin spécifique pour l'institution	6,375%
65	– exigence de coussin de conservation des fonds propres	1,875%
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponible pour répondre aux coussins	6,375%
	Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)	
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	8
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	495
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)	187

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.

Ratio de levier

Le ratio de levier a été défini dans le cadre de Bâle III comme une mesure non-ajustée du risque. Elle vient en complément des ratios de capital ajustés du risque existants.

Le but de ce ratio est de limiter les effets de leviers excessifs dans le secteur bancaire, par l'introduction de nouvelles sécurités face aux risques de modèle et d'erreurs de mesure. Le ratio de levier, tel que défini par Bâle III est une mesure basée sur les fonds propres de catégorie 1 rapportés aux volumes d'exposition au bilan et au hors-bilan.

Ce ratio a été mis en place dans l'UE à des fins de reporting et de communication financière, mais ne sera pas une exigence réglementaire au sens strict avant 2019. Malgré cela, le risque de levier excessif est géré chez HSBC France par le biais du suivi du ratio de levier dans les états d'appétence au risque. Ces états fixent les niveaux et le suivi des différents types de risque

considérés comme acceptables par HSBC France au regard de son activité, et dans le but d'atteindre ses objectifs stratégiques.

L'appétence au risque est suivie via le rapport d'appétence au risque qui contient des comparaisons entre la performance réalisée et les seuils ou plafonds d'appétence et de tolérance au risque affectés à chaque indicateur. Cette mécanique garantit la bonne identification, la bonne quantification et la mise en place d'actions d'atténuation pour chaque type de risque jugé excessif. Le rapport d'appétence au risque est présenté mensuellement au *Risk Management Meeting* ("RMM").

L'exposition au levier et le ratio de levier sont par ailleurs calculés et présentés à l'*Asset and Liability Management Committee* mensuellement.

Le ratio de levier de HSBC France, calculé sur une base "plein - fully loaded" selon les règles édictées par la CRD IV était de 3,5% au 30 juin 2018.

Rapprochement entre actifs comptables et exposition aux fins du ratio de levier (non audité)

Ref*		Au	
		30 juin 2018 €m	31 décembre 2017 €m
1	Total de l'actif publié	172 114	167 544
	Ajusté pour:		
2	- entités consolidés mais hors périmètre de consolidation réglementaire	(22 738)	(22 729)
4	- instrument de dérivés	(25 870)	(27 578)
5	- opération de financement sur titres (opérations de pension et de prêts/emprunts de titres)	(1 752)	(1 695)
6	- éléments de hors-bilan	16 237	15 424
7	- autres ajustements	(851)	(386)
8	Total de l'exposition au ratio de levier	137 140	130 580

Détail du ratio de levier (non audité)

Ref*		Au	
		30 juin 2018 €m	31 décembre 2017 €m
	Exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)		
1	Eléments de bilan (hors dérivés, opérations sur titres et les actifs fiduciaires mais sûretés incluses)	97 301	97 001
2	(Montant des actifs déduit - fonds propres de catégorie 1)	(1 018)	(759)
3	Total de l'exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)	96 283	96 242
	Exposition sur dérivés		
4	Coût de remplacement (net de marge de variation en espèces éligibles)	914	1 469
5	Montant supplémentaire lors de l'utilisation de méthode de l'évaluation au prix de marché	10 517	9 908
6	Sûretés fournies pour des dérivés	-	-
7	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(5 132)	(4 643)
8	(Jambe contrepartie centrale "CCP" exemptée des expositions pour transactions compensées par le client)	-	-
9	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	94	94
10	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	-	-
11	Total de l'exposition sur dérivés	6 393	6 828
	Exposition sur opérations de financement sur titres		
12	Actifs des opérations de financement sur titres (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes)	19 979	13 781
13	Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir sur les actifs bruts des opérations de financement sur titres	(1 981)	(1 925)
14	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les opérations de financement sur titres	228	230
16	Total de l'exposition pour les opérations de financement sur titres	18 226	12 086
	Exposition hors bilan		
17	Exposition des éléments hors bilan	16 237	15 424
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	-	-
19	Total de l'exposition hors bilan	16 237	15 424
	Fonds propres et total de l'exposition		
20	Fonds propres de catégorie 1¹	4 850	4 791
21	Total de l'exposition du ratio de levier	137 140	130 580
22	Ratio de levier % - transitionnel	N/A	3,7%
22b	Ratio de levier % - plein	3,5%	3,6%

* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable

1 Reportés en transitionnel au 31 décembre 2017

Actifs Pondérés du Risque

Risque de crédit - Ventilation par classe d'exposition et par approche (non audité)

	Valeur exposée au risque €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
Approche IRB Avancée	52 764	17 309	1 385
- administrations centrales ou banques centrales	1 046	113	9
- établissements	1 129	360	29
- entreprises	28 707	13 673	1 094
- clientèle de détail	21 882	3 163	253
- dont:	-	-	-
<i>garanties par bien immobilier - PME</i>	504	304	24
<i>garanties par bien immobilier - Non PME</i>	3 043	634	51
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	1	-	-
<i>autre clientèle de détail - PME</i>	1 878	716	57
<i>autre clientèle de détail - Non PME</i>	16 456	1 509	121
Expositions titrisation	2 023	186	15
IRB Actions	492	1 103	88
Approche IRB Fondation	344	318	25
- administrations centrales ou banques centrales	-	-	-
- établissements	-	-	-
- entreprises	344	318	25
Approche Standard	24 849	5 024	402
- administrations centrales ou banques centrales	15 044	-	-
- administrations régionales ou locales	65	-	-
- entités du secteur public	1 801	2	-
- organisations internationales	1 236	-	-
- établissements	1 046	298	24
- entreprises	2 963	1 981	158
- clientèle de détail	115	75	6
- expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	649	226	18
- expositions en défaut	101	119	10
- éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-
- organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-
- expositions sur actions	-	-	-
- autres expositions	1 830	2 323	186
Au 30 juin 2018	80 472	23 940	1 915

Risque de crédit - Ventilation par classe d'exposition et par approche (suite)

	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m
Approche IRB Avancée	52 669	16 549	1 324
- administrations centrales ou banques centrales	1 413	172	14
- établissements	1 392	450	36
- entreprises	27 934	13 040	1 043
- clientèle de détail	21 930	2 887	231
- dont:	-	-	-
<i>garanties par bien immobilier - PME</i>	528	329	26
<i>garanties par bien immobilier - Non PME</i>	3 098	557	45
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	1	-	-
<i>autre clientèle de détail - PME</i>	1 902	707	57
<i>autre clientèle de détail - Non PME</i>	16 401	1 294	103
Expositions titrisation	2 076	194	16
IRB Actions	387	853	68
Approche IRB Fondation	305	302	24
- administrations centrales ou banques centrales	-	-	-
- établissements	-	-	-
- entreprises	305	302	24
Approche Standard	30 723	4 548	364
- administrations centrales ou banques centrales	23 977	-	-
- administrations régionales ou locales	-	-	-
- entités du secteur public	10	2	-
- organisations internationales	1 391	-	-
- établissements	425	86	7
- entreprises	2 130	1 431	114
- clientèle de détail	503	334	27
- expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	278	97	8
- expositions en défaut	75	90	7
- éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-
- organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-
- expositions sur actions	-	-	-
- autres expositions	1 934	2 508	201
Au 31 décembre 2017	86 160	22 446	1 796

Risque de contrepartie - Ventilation par classe d'exposition et par produit (non audité)

	Au			
	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres	Actifs pondérés du risque	Exigence en fonds propres
	€m	€m	€m	€m
Par classe d'exposition				
Approche IRB Avancée	1 215	97	685	55
- administrations et banques centrales	-	-	-	-
- établissements	1 215	97	685	55
- entreprises	-	-	-	-
Approche IRB Fondation	827	66	638	51
- entreprises	827	66	638	51
Approche Standard	475	38	422	34
- administrations et banques centrales	-	-	-	-
- administrations régionales ou locales	4	-	-	-
- établissements	468	37	419	34
- entreprises	3	-	3	-
Ajustement de l'évaluation de crédit - Approche Avancée	-	-	-	-
Ajustement de l'évaluation de crédit - Approche Standard	959	77	1 128	90
Chambres de compensation - Approche Standard	150	12	163	13
Total	3 626	290	3 036	243
Par produit				
Dérivés	1 941	155	1 784	143
Opérations de prêts ou d'emprunt de titres	678	54	73	6
Autres	-	-	-	-
Ajustement de l'évaluation de crédit - Approche Avancée	-	-	-	-
Ajustement de l'évaluation de crédit - Approche Standard	959	77	1 128	90
Contribution au fond de défaut des chambres de compensation	48	4	51	4
Total	3 626	290	3 036	243

Risque de marchés – Exigences de fonds propres et actifs pondérés du risque (non audité)

	Au			
	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
Modèle interne	4 071	326	4 787	383
– VaR	1 143	92	1 191	95
– stressed VaR	2 928	234	3 596	288
– risque additionnel	–	–	–	–
– Autres VaR et stressed VaR	–	–	–	–
Approche standard	492	39	401	32
– risque de taux ¹	440	35	356	28
– risque de change	15	1	–	–
– risque de position lié aux actions	–	–	–	–
– risque de position sur matières premières	–	–	–	–
– titrisation	–	–	–	–
– options	37	3	45	4
Total	4 563	365	5 188	415

¹ Inclus le risque général et le risque spécifique lié aux taux d'intérêt.

Risque opérationnel (non audité)

	Au			
	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	3 385	271	3 385	271

Etats financiers semestriels consolidés résumés

	Page
Compte de résultat consolidé	30
Etat consolidé du résultat global	31
Bilan consolidé	32
Tableau des flux de trésorerie consolidés	33
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	34

Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018 €m	30 juin 2017 €m	31 décembre 2017 €m
Marge nette d'intérêt	500	532	516
– intérêts et produits assimilés	769	789	779
– intérêts et charges assimilées	(269)	(257)	(263)
Commissions nettes	286	291	283
– commissions (produits)	427	456	408
– commissions (charges)	(141)	(165)	(125)
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur ²	59	187	104
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	(110)	333	283
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés	(3)	(1)	–
Variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	39	–	–
Résultat net de cession des investissements financiers	11	57	50
Dividendes reçus	4	5	–
Primes d'assurance nettes	1 081	972	889
Autres produits d'exploitation	48	34	(26)
Total du produit net bancaire	1 915	2 410	2 099
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(1 012)	(1 376)	(1 226)
Produit net bancaire avant variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	903	1 034	873
Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ³	(15)	4	(85)
Produit net bancaire	888	1 038	788
– frais de personnel	(458)	(459)	(432)
– frais généraux et administratifs	(398)	(362)	(312)
– dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(19)	(19)	(18)
– dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(3)	(2)	(3)
Total des charges d'exploitation	(878)	(842)	(765)
Résultat d'exploitation	10	196	23
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–
Résultat avant impôt^{1,2}	10	196	23
Impôt sur les bénéfices ²	10	(71)	28
Résultat net²	20	125	51
Attribuable à :			
– résultat net part du Groupe	20	126	51
– part des intérêts non contrôlants	–	(1)	–

1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.

2 Depuis le 1er janvier 2018, certains passifs financiers structurés sont classés dans les « Passifs financiers sous option juste valeur ». Ces passifs financiers étaient précédemment inclus dans le « Portefeuille de transaction ». En conséquence, les variations de juste valeur de ces instruments attribuables aux variations du risque de crédit propre sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global alors qu'elles impactaient le compte de résultat en 2017. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour le 1er semestre 2017, un retraitement aurait eu pour effet une augmentation du « Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur » de 48 millions EUR (38 millions EUR au 2e semestre 2017) ainsi qu'une hausse de 17 millions EUR des charges d'impôt (13 millions EUR au 2e semestre 2017) avec une diminution équivalente des autres éléments du résultat global.

3 Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2017, les « Dépréciations et autres provisions pour risque de crédit » sont reportées sur la ligne « Variations relatives aux dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit ».

Etat consolidé du résultat global

	Semestre se terminant au		
	30 juin	30 juin	31 décembre
	2018	2017	2017
	€m	€m	€m
Résultat net^{1,2}	20	125	51
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres			
Eléments pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat sous certaines conditions :			
Titres disponibles à la vente :	N/A	(47)	(4)
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	N/A	(15)	36
- cessions comptabilisées en compte de résultat	N/A	(57)	(47)
- pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	N/A	—	—
- impôt différé net passé en capitaux propres	N/A	25	7
Instruments de dettes à la juste valeur par résultat global	(15)	N/A	N/A
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	(12)	N/A	N/A
- cessions comptabilisées en compte de résultat	(12)	N/A	N/A
- pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	1	N/A	N/A
- impôt différé net passé en capitaux propres	8	N/A	N/A
Couvertures de flux de trésorerie :	24	10	25
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	9	(32)	1
- profits/(pertes) comptabilisées en compte de résultat	29	47	38
- impôt différé net passé en capitaux propres	(14)	(5)	(14)
Différence de change nette d'impôt différé	—	(2)	—
Eléments ne pouvant pas être reclassés par la suite en compte de résultat :			
Gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	5	(2)	(2)
- bénéfiques avant intérêt et impôts	7	(2)	(3)
- impôt différé net passé en capitaux propres	(2)	—	1
Variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre ²	58	(4)	(13)
- bénéfiques avant intérêt et impôts	90	(6)	(15)
- impôt différé net passé en capitaux propres	(32)	2	2
Actions évaluées à la juste valeur par résultat global	—	N/A	N/A
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	—	N/A	N/A
- impôt différé net passé en capitaux propres	—	N/A	N/A
Total variation d'actifs et de passifs ne pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat²	72	(45)	6
Total du résultat global¹	92	80	57
Total des produits et charges :			
- part du Groupe	92	81	57
- part des intérêts non contrôlants	—	(1)	—

1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.

2 Depuis le 1er janvier 2018, certains passifs financiers structurés sont classés dans les « Passifs financiers sous option juste valeur ». Ces passifs financiers étaient précédemment inclus dans le « Portefeuille de transaction ». En conséquence, les variations de juste valeur de ces instruments attribuables aux variations du risque de crédit propre sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global alors qu'elles impactaient le compte de résultat en 2017. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour le 1er semestre 2017, un retraitement aurait eu pour effet une diminution des autres éléments du résultat global de 48 millions EUR (38 millions EUR au 2e semestre 2017) ainsi qu'une hausse de 17 millions EUR des charges d'impôt (13 millions EUR au 2e semestre 2017) avec une augmentation équivalente dans le compte de résultat.

Bilan consolidé

	Notes	30 juin 2018 €m	31 décembre 2017 €m
Actif			
Caisse, banques centrales et CCP		8 155	14 630
Comptes d'encaissement		424	435
Portefeuille de transaction		18 113	22 401
Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat		11 444	-
Actifs financiers sous option juste valeur		-	8 605
Instruments dérivés		32 307	34 407
Prêts et créances sur les établissements de crédit		4 947	4 843
Prêts et créances sur la clientèle		44 567	44 856
Opérations de prise en pension – hors-trading		19 979	13 781
Investissements financiers		17 223	20 548
Actifs destinés à la vente		59	0
Comptes de régularisation et autres actifs		13 746	1 915
Impôt courant		124	130
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		2	2
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	8	837	766
Actifs d'impôt différé		187	225
Total de l'actif¹		172 114	167 544
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit		10 882	13 297
Comptes créditeurs de la clientèle		38 748	38 277
Opérations de mise en pension – hors-trading		12 026	6 586
Comptes d'encaissement		435	490
Portefeuille de transaction ²		18 524	32 436
Passifs financiers sous option juste valeur ²		12 707	7 565
Instruments dérivés		31 608	33 229
Dettes représentées par un titre		4 246	5 159
Comptes de régularisation et autres passifs		13 877	2 086
Impôt courant		49	29
Passifs des contrats d'assurance		21 894	21 853
Provisions	9	91	103
Passifs d'impôt différé		153	152
Dettes subordonnées		876	576
Total des dettes¹		166 116	161 838
Fonds propres			
Capital social appelé		337	337
Primes d'émission		16	16
Autres fonds propres ³	3	500	200
Autres réserves		1 553	1 600
Report à nouveau et résultat de la période		3 562	3 523
Total des fonds propres – part du Groupe		5 968	5 676
Part des intérêts non contrôlants		30	30
Total des fonds propres¹		5 998	5 706
Total du passif¹		172 114	167 544

- 1 Au 1er janvier 2018, le Groupe HSBC a adopté la norme IFRS 9 ainsi que les dispositions réglementaires transitoires de l'Union européenne relatives à cette norme. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de détails, voir la section « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40 ainsi qu'à la note 13 « Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9 » aux pages 54 à 57.
- 2 Depuis le 1er janvier 2018, certains passifs financiers structurés sont classés dans les « Passifs financiers sous option juste valeur ». Ces passifs financiers étaient précédemment inclus dans le « Portefeuille de transaction ». Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Un retraitement aurait eu pour effet une augmentation des « Passifs financiers sous option juste valeur » de 2,7 milliards EUR avec une diminution équivalente dans le « Portefeuille de transaction ». Pour plus de détails, voir les sections « Évolutions comptables à partir du 1er janvier 2018 » en page 4 et « Normes appliquées pour le 1er semestre 2018 » aux pages 36 à 40.
- 3 Cf. note 1g « Événements significatifs de la période » – « Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 – Autres fonds propres) ».

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Semestre se terminant au		
	30 juin	30 juin	31 décembre
	2018	2017	2017
Notes	€m	€m	€m
Résultat avant impôt	10	196	23
Retraitement des éléments non monétaires	60	1	120
- amortissements, dépréciations et provisions	22	21	21
- flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(6)	(57)	(50)
- part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint	-	-	-
- (gain)/perte sur cession de filiales	-	-	-
- pertes attendues sur portefeuille de crédit et dépréciations pour risque de crédit	16	(4)	85
- provisions (y compris provision pour retraites)	10	7	25
- paiement à base d'actions	6	5	7
- autres éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts	11	15	14
- élimination des écarts de conversion	1	14	18
Variation des actifs et passifs d'exploitation	(7 333)	8 151	(1 420)
- variation nette sur titres de transaction et dérivés	(6 061)	(1 853)	11 298
- variation des prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle	(261)	5 089	(9 776)
- variation sur opérations de prise en pension – hors trading	(3 968)	(1 737)	1 903
- variation des actifs financiers sous option juste valeur	(268)	(617)	(684)
- variation des autres actifs	(5 737)	124	(76)
- variation des comptes créditeurs de la clientèle et des établissements de crédit	(3 572)	4 476	817
- variation des opérations de mise en pension – hors trading	5 441	3 271	(4 277)
- variation des dettes représentées par un titre	(913)	(388)	(1 069)
- variation des passifs financiers sous option juste valeur	2 499	(960)	34
- variation des autres passifs	5 497	666	502
- dividendes reçus	-	-	-
- prestations versées au titre des régimes de retraite à prestations définies	-	-	-
- impôts payés	10	80	(92)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(7 263)	8 348	(1 277)
Acquisition d'investissements financiers	(2 180)	(899)	(703)
Flux nets sur investissements financiers	3 502	4 895	2 240
Flux nets de trésorerie sur acquisition d'actifs corporels	(5)	(12)	(80)
Flux nets de trésorerie sur cession de portefeuilles de prêts et comptes de la clientèle	-	-	-
Flux nets sur cession/acquisition de <i>Goodwill</i> et actifs incorporels	(30)	(26)	(23)
Flux nets de trésorerie sur cession/acquisition de filiales, entités mises en équivalence et opérations conjointes ³	32	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	1 319	3 958	1 434
Emissions d'actions et autres instruments de capitaux propres ¹	300	200	-
Rachat d'actions propres	-	-	-
Rachat d'action préférentielles et autres instruments de capitaux propres	-	-	-
Passifs subordonnés émis ²	300	300	-
Passifs subordonnés remboursés	-	-	-
Dividendes versés	(51)	(435)	(70)
Flux nets de trésorerie sur évolution de la participation dans les filiales	-	-	-
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	-	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financements	549	65	(70)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(5 395)	12 371	87
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	22 231	9 807	22 163
Effet de change sur la trésorerie	1	(15)	(17)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 837	22 163	22 231
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
- Caisse, banques centrales et CCP	8 155	6 149	14 630
- Comptes d'encaissement	424	221	435
- Prêts et créances sur les établissements de crédit inférieurs à un mois	706	9 526	1 985
- Opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois	7 656	6 530	5 426
- Effets publics et valeurs assimilées de moins de 3 mois	331	179	245
- Déduction des comptes d'encaissement	(435)	(442)	(490)

¹ Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1) détaillés dans la note 1g "Evénements significatifs de la période" – "Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 - Autres fonds propres).

² Dette subordonnée de catégorie 2 (Tier 2) détaillée dans la note 1g "Evénements significatifs de la période" – "Dette subordonnée de catégorie 2 (Tier 2)".

³ Ce flux correspond au montant du poste "Caisse, banques centrales et CCP" de la succursale grecque de HSBC France (cf. note 2 en page 42).

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Autres réserves										Total des capitaux propres
	Capital social appelé	Primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Réserve de fusion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlant	
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 31 décembre 2017	337	16	200	3 523	110	(70)	(27)	1 587	5 676	30	5 706
Impacts liés à la transition à IFRS 9	–	–	–	30	(59)	–	–	–	(29)	–	(29)
Au 1er janvier 2018	337	16	200	3 553	51	(70)	(27)	1 587	5 647	30	5 677
Résultat net ¹	–	–	–	20	–	–	–	–	20	–	20
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	63	(15)	24	–	–	72	–	72
– instruments de dettes à la juste valeur par résultat global	–	–	–	–	(15)	–	–	–	(15)	–	(15)
– actions à la juste valeur par résultat global	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	24	–	–	24	–	24
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	–	–	–	5	–	–	–	–	5	–	5
– variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liés aux variations du risque de crédit propre ¹	–	–	–	58	–	–	–	–	58	–	58
– écart de change	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total du résultat global	–	–	–	83	(15)	24	–	–	92	–	92
– fonds propres additionnels ²	–	–	300	–	–	–	–	–	300	–	300
– dividendes ³	–	–	–	(51)	–	–	–	–	(51)	–	(51)
– paiements à base d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– coûts des accords de paiement à base d'actions	–	–	–	3	–	–	–	–	3	–	3
– autres mouvements ⁴	–	–	–	(26)	3	–	–	–	(23)	–	(23)
– acquisition et cession de filiales/entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total autres	–	–	300	(74)	3	–	–	–	229	–	229
Au 30 juin 2018	337	16	500	3 562	39	(46)	(27)	1 587	5 968	30	5 998
Au 1er janvier 2017	337	16	–	3 871	161	(105)	(25)	1 587	5 842	31	5 873
Résultat net	–	–	–	126	–	–	–	–	126	(1)	125
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	(6)	(47)	10	(2)	–	(45)	–	(45)
– titres disponibles à la vente	–	–	–	–	(47)	–	–	–	(47)	–	(47)
– couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	10	–	–	10	–	10
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	–	–	–	(2)	–	–	–	–	(2)	–	(2)
– variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liés aux variations du risque de crédit propre	–	–	–	(4)	–	–	–	–	(4)	–	(4)
– écart de change	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)	–	(2)
Total du résultat global	–	–	–	120	(47)	10	(2)	–	81	(1)	80
– fonds propres additionnels	–	–	200	–	–	–	–	–	200	–	200
– dividendes	–	–	–	(435)	–	–	–	–	(435)	–	(435)
– paiements à base d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– coûts des accords de paiement à base d'actions	–	–	–	2	–	–	–	–	2	–	2
– autres mouvements	–	–	–	(3)	–	–	–	–	(3)	1	(2)
– transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– acquisition et cession de filiales/entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total autres	–	–	200	(436)	–	–	–	–	(236)	1	(235)
Au 30 juin 2017	337	16	200	3 555	114	(95)	(27)	1 587	5 687	31	5 718

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)

	Autres réserves										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve de fusion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Au 1er juillet 2017	337	16	200	3 555	114	(95)	(27)	1 587	5 687	31	5 718
Résultat net	—	—	—	51	—	—	—	—	51	—	51
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	—	—	—	(15)	(4)	25	—	—	6	—	6
- titres disponibles à la vente	—	—	—	—	(4)	—	—	—	(4)	—	(4)
- couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	—	25	—	—	25	—	25
- gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	—	(2)	—	—	—	—	(2)	—	(2)
- variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liés aux variations du risque de crédit propre	—	—	—	(13)	—	—	—	—	(13)	—	(13)
- écart de change	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du résultat global	—	—	—	36	(4)	25	—	—	57	—	57
- fonds propres additionnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
- dividendes	—	—	—	(70)	—	—	—	—	(70)	—	(70)
- paiements à base d'actions	—	—	—	(8)	—	—	—	—	(8)	—	(8)
- coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	—	4	—	—	—	—	4	—	4
- autres mouvements	—	—	—	7	—	—	—	(1)	6	(1)	5
- transferts	—	—	—	(1)	—	—	—	1	—	—	—
- acquisition et cession de filiales/entreprises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total autres	—	—	—	(68)	—	—	—	—	(68)	(1)	(69)
Au 31 décembre 2017	337	16	200	3 523	110	(70)	(27)	1 587	5 676	30	5 706

Les footnotes suivantes se rapportent au tableau de variations des capitaux propres consolidés du premier semestre 2018 :

- 1 Au 30 juin 2018, le montant cumulé de la variation de juste valeur attribuable aux variations de risque de crédit propre des passifs financiers sous option juste valeur s'élève à (44) millions EUR.
- 2 Cf. note 1g "Evènements significatifs de la période" – "Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 – Autres fonds propres)"
- 3 Le montant des dividendes inclut le coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres.
- 4 Au 30 juin 2018, les autres mouvements comprennent 21 millions EUR liés au transfert des activités du Groupe HSBC en Grèce vers la succursale grecque de HSBC France le 1er janvier 2018.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

	Page		Page		
1	Base d'établissement	36	12	Transactions avec des parties liées	54
2	Regroupement d'entreprises et cession de filiales	42	13	Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9	54
3	Dividendes	42	14	Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2018	58
4	Commissions nettes	43	15	Événements postérieurs à la date de clôture	58
5	PVIF	43		Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	59
6	Juste valeur des instruments financiers	45		Personne responsable du Document de référence	60
7	Instruments financiers non évalués à la juste valeur	51		Table de concordance et de référence	62
8	Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	51			
9	Provisions	52			
10	Engagements de financement et de garantie	52			
11	Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	53			

1 Base d'établissement

(a) Conformité avec les normes comptables internationales International Financial Reporting Standards ("IFRS")

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2018 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* ("IASB") et adoptée par l'Union européenne ("UE"). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date ont été adoptées par l'UE et il n'existe aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103 avenue des Champs Élysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site Internet www.hsbc.fr.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 août 2018.

(b) Normes appliquées pour le 1er semestre 2018

Le Groupe HSBC France a adopté la norme IFRS 9 "Instruments financiers" au 1er janvier 2018 à l'exception des dispositions liées à la présentation des gains et pertes sur passifs financiers évalués à la juste valeur sur option qui ont été adoptées depuis le 1er janvier 2017 dans les états financiers consolidés.

Ceci inclut l'adoption des amendements à la norme IFRS 9 "Clauses de remboursements anticipés prévoyant une compensation négative" qui est effectif à compter du 1er janvier 2019 avec autorisation d'adoption anticipée et dont l'impact n'est pas significatif. La norme IFRS 9 autorise la non adoption de la phase 3 et le maintien d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture. Les effets liés à la mise en oeuvre de la phase 1 "Classification et Evaluation" et de la phase 2 "Dépréciation" de la norme IFRS 9 ont été appliqués rétrospectivement par ajustement de la borne d'ouverture en date de transition. Comme l'autorise la norme, HSBC France n'a pas procédé au retraitement des exercices comparatifs. L'adoption de la norme a eu comme impact de réduire l'Actif Net au 1er janvier 2018 de 31 millions EUR comme indiqué aux pages 54 à 57.

En complément, le Groupe HSBC a adopté les exigences d'IFRS 15 "Reconnaissance des Revenus" et plusieurs interprétations et amendements normatifs qui ont eu un impact non significatif sur les états financiers consolidés.

Exigences liées à la transition IFRS 9

Les exigences liées à la transition IFRS 9 ont nécessité une revue de la désignation des instruments financiers à la juste valeur.

IFRS 9 autorise la révocation et la désignation d'éléments additionnels à l'option juste valeur au titre de l'asymétrie comptable en fonction de la situation à la date de transition. Les résultats de ces changements sont présentés dans le tableau de réconciliation en pages 54 à 57.

Evolution des principes comptables

Bien que non requis par IFRS 9, HSBC France a appliqué les changements de présentation comptable présentés ci-dessous. L'impact des évolutions de présentation au 1er janvier 2018 est présenté dans le tableau de réconciliation dans la Note 13.

- HSBC France a souhaité s'aligner sur les pratiques de marché en matière de présentation de certains passifs financiers structurés qui sont désormais comptabilisés en juste-valeur sur option et non plus en juste-valeur par le compte de résultat. Une conséquence de cette évolution de présentation est que l'impact des évolutions du risque de crédit propre de ces passifs sera présenté en autres éléments du résultat global; l'impact résiduel restant présenté dans le compte de résultat.
- Les dépôts de garantie espèces, appels de marge et comptes de règlements ont été reclassés du portefeuille de transaction et prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle vers les comptes de régularisations et actifs divers, et réciproquement au passif, de portefeuille de transaction et dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle vers les comptes de régularisations et autres passifs. L'évolution de présentation des actifs financiers est conforme à la Norme IFRS 9 et l'évolution de présentation des passifs financiers a été considérée plus pertinente au regard de l'évolution appliquée aux actifs financiers de même nature. L'évolution de présentation des passifs financiers est sans impact sur leur valorisation.

Principales différences entre IAS 39 et IFRS 9

Classification et évaluation

Les principales différences entre IAS 39 et IFRS 9 au titre du classement et de l'évaluation des actifs financiers sont détaillées ci-après. Il n'y a pas de différence pour les passifs financiers, à l'exception de la présentation du spread de crédit propre des passifs financiers évalués à la juste valeur sur option et de la nécessité de reconsidérer la désignation à la juste valeur sur option en date de transition.

	IAS 39	IFRS 9
Critère de classification	Les actifs financiers sont évalués au coût amorti (prêts et créances et détenus jusqu'à l'échéance), ou à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (AFS), ou à la juste valeur par le compte de résultat (dérivés et transaction) sur la base de la nature de l'instrument et l'objectif pour lequel il est détenu. Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte à moins que le contrat soit considéré dans son intégralité comme évalué à la juste valeur par le compte de résultat. La juste valeur sur option s'applique dans les cas où il y a des dérivés incorporés non étroitement reliés qui ne sont pas séparés, des instruments financiers qui sont gérés sur une base de juste valeur ou quand l'évaluation à la juste valeur par le compte de résultat réduirait ou éliminerait une asymétrie comptable. La catégorie disponible à la vente (AFS) est la catégorie par défaut.	Les instruments de dettes sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par les autres éléments du résultat global en fonction de leurs caractéristiques contractuelles et de leur modèle de gestion. Le concept de dérivés incorporés ne s'applique pas aux actifs financiers. L'option juste valeur s'applique uniquement aux situations de réduction ou d'élimination d'une asymétrie comptable. La juste valeur par le compte de résultat est la catégorie par défaut. Les actions sont évaluées à la juste valeur par le compte de résultat sauf lorsque l'établissement a opté pour un enregistrement à la juste-valeur par les autres éléments du résultat global.
Présentation	En cas de cession de titres disponibles à la vente (instruments de dettes ou actions), les gains et pertes accumulés en résultat global sont recyclés dans le compte de résultat	En cas de cession d'instruments de dettes évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains et pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont recyclés dans le compte de résultat. En cas de cession d'instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global ne sont pas recyclés dans le compte de résultat.

Une réconciliation des différences de présentation et d'évaluation suite à l'adoption de IFRS 9 au 1er janvier 2018 est présentée ci-après.

En général :

- Les prêts et créances aux établissements de crédit et à la clientèle et opérations de pension hors portefeuille de transaction qui sont classés en prêts et créances sous IAS 39 restent évalués au coût amorti sous IFRS 9, sauf si ces opérations échouent au test permettant de s'assurer que les caractéristiques sont compatibles avec les critères fixés par la norme.
- Les actifs financiers à la juste valeur sur option demeurent enregistrés à la juste valeur par le compte de résultat lorsque la désignation est permise.
- Les instruments de dettes classés comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Une minorité de ces instruments de dette est comptabilisée en juste valeur par le compte de résultat compte tenu de leurs caractéristiques contractuelles ou de leur modèle de gestion.
- Dans la majeure partie des cas, les actions sont évaluées à la juste valeur par le compte de résultat. Certaines actions peuvent être comptabilisées sur option par les autres éléments du résultat global.

Dépréciation

La comptabilisation et l'évaluation des dépréciations est plus prospective que sous IAS 39 et l'impact en compte de résultat peut donc être plus volatile. L'adoption de la norme IFRS 9 a eu pour effet une augmentation du niveau total de dépréciation comme présenté ci-après dans la mesure où la dépréciation des actifs financiers s'applique à une population plus large que sous IAS 39 et correspond à minima aux pertes attendues à 12 mois et au plus aux pertes attendues sur la durée de vie totale de l'exposition.

	IAS 39	IFRS 9
Périmètre	Pour les actifs au coût amorti, une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'une indication objective de dépréciation est constatée. Les pertes sont évaluées en comparant la valeur nette comptable avec les flux de recouvrement estimés actualisés. IAS 39 correspond à un modèle de dépréciation fondé sur les pertes encourues et non attendues. Pour les actifs disponibles à la vente, la dépréciation est comptabilisée quand il y a une indication objective de non recouvrement des flux de trésorerie futurs. La dépréciation correspond à une perte de valeur en deçà du prix d'acquisition.	En matière d'impairment, le même principe s'applique que l'actif soit au coût amorti, soit à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Aucune dépréciation n'est comptabilisée sur les actions qui sont évaluées à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. A minima une dépréciation est enregistrée à horizon 12 mois sur l'ensemble des instruments entrant dans le périmètre d'impairment. A cet effet, toute information pertinente comprenant notamment des informations relatives à la situation actuelle et aux projections de la situation économique future connue à la date de reporting doit être prise en compte.
Application	Les principes comptables font généralement une distinction entre les prêts évalués individuellement et les ensembles homogènes de prêts qui sont évalués sur base collective.	L'évaluation du risque de crédit correspond à la manière dont il est géré. La distinction entre évaluation individuelle et collective est moins pertinente.
Déprécié / Stage 3	La détermination de la valeur réalisable de la sûreté est basée sur la valeur de marché la plus récemment mise à jour au moment de l'évaluation de la dépréciation et n'est pas ajustée en fonction des changements futurs attendus des prix du marché. Des méthodes statistiques sont utilisées pour déterminer les pertes de valeur sur une base collective pour des groupes homogènes de prêts qui ne sont pas considérés individuellement significatifs en utilisant des historiques de taux de pertes pour les prêts. Selon cette méthode, les provisions pour dépréciation sont comptabilisées au niveau du portefeuille global.	La population du stage 3 correspond aux prêts dépréciés sous IAS 39. Pour les prêts aux entreprises, des calculs individuels de flux de trésorerie actualisés sont effectués. La valeur de réalisation nette de la sûreté est ajustée en fonction des variations futures attendues du marché et les pertes reflétant les flux de trésorerie selon différents scénarios sont pondérées en fonction des probabilités pour déterminer la perte de crédit attendue plutôt que d'utiliser la meilleure estimation des flux de trésorerie. S'agissant de la clientèle de particuliers, un premier élément objectif de dépréciation correspond à un impayé en principal ou en intérêt de plus de 90 jours ou à une concession accordée par la banque pour des raisons économiques ou juridiques. La dépréciation est déterminée par le même calcul que celui utilisé pour le stage 2, la probabilité de défaut étant fixée à 1. Le résultat peut, cependant, ne pas être le même que celui déterminé par les méthodes statistiques d'IAS 39 car la population figurant en stage 3 ne correspond pas nécessairement à celle présentée comme dépréciée sous IAS 39.
Stage 2	Non applicable sous IAS 39	Une évaluation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale, entraînant un transfert en stage 2, est effectuée à chaque arrêté comptable en tenant compte de la variation du risque de défaillance sur la durée de vie restante de l'instrument financier. L'évaluation compare explicitement ou implicitement le risque de défaut survenant à la date de clôture par rapport à celui de la comptabilisation initiale, en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables, y compris des informations sur les événements passés, les conditions actuelles et les conditions économiques futures. L'évaluation est non biaisée, pondérée en fonction des probabilités et utilise les informations prospectives cohérentes avec celles utilisées dans l'évaluation des pertes attendues de crédit. L'analyse du risque de crédit est multifactorielle. La détermination de la pertinence d'un facteur spécifique et de son poids par rapport à d'autres facteurs dépend du type de produit, des caractéristiques de l'instrument financier et de l'emprunteur, ainsi que de la région géographique. Par conséquent, il n'est pas possible de fournir un ensemble unique de critères qui détermineront ce qui est considéré comme une augmentation significative du risque de crédit et ces critères seront différents pour différents types de prêts, en particulier entre les prêts à la clientèle de détail et aux entreprises. Cependant, sauf indication contraire, tous les actifs financiers sont réputés avoir subi une augmentation significative du risque de crédit lorsqu'ils sont en impayés depuis 30 jours.

IAS 39	IFRS 9																						
	<p>En outre, les prêts aux entreprises évalués individuellement inclus dans une "watch" ou "worry" liste, sont inclus en stage 2. Pour les portefeuilles Wholesale, l'évaluation quantitative est basée sur la Probabilité de Défaut ("PD") à terminaison ; celle-ci prend en compte un grand nombre de facteurs, dont la note de crédit de l'emprunteur (Customer Risk Rating - "CRR"), les prévisions macroéconomiques et les probabilités d'évolution du risque de crédit. La détérioration s'apprécie en comparant la PD moyenne estimée à l'origine sur la durée restant à courir à son équivalent à la date de reporting (pour les ratings internes supérieurs à 3.3 à l'origine, cette détérioration est considérée comme significative si la probabilité de défaut a doublé). Le caractère significatif ou non des variations de PD a été fixé à dire d'expert, fondé sur des données historiques de variation du risque de crédit.</p> <table border="1" data-bbox="761 528 1471 680"> <thead> <tr> <th>CRR à l'origination</th> <th>Significance trigger - PD to increase by</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0.1-1.2</td> <td>15bps</td> </tr> <tr> <td>2.1-3.3</td> <td>30bps</td> </tr> <tr> <td>Supérieur à 3.3 et n'ayant pas fait l'objet d'une dépréciation</td> <td>2x</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour les prêts contractés avant la mise en œuvre de la norme IFRS 9, la PD d'origine ne comprend pas les ajustements reflétant les anticipations de conditions macroéconomiques futures, car celles-ci ne sont pas disponibles sans utilisation de données historiques. En l'absence de ces données, la PD à l'origination doit être déterminée par approximation sur la base des PD à long terme ("through the cycle") et des probabilités de migration de PD au cours du cycle, en cohérence avec l'approche de modélisation sous-jacentes des instruments concernés et le CRR du client à l'origination. Pour ces prêts, la comparaison quantitative prend aussi en compte les niveaux de détérioration de CRR indiqués dans le tableau ci-dessous:</p> <table border="1" data-bbox="761 913 1471 1151"> <thead> <tr> <th>CRR à l'origination</th> <th>Additional significance criteria - Number of CRR grade notches deterioration required to identify as significant credit deterioration (stage2) ≥</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0.1</td> <td>5 notches</td> </tr> <tr> <td>1.1-4.2</td> <td>4 notches</td> </tr> <tr> <td>4.3-5.1</td> <td>3 notches</td> </tr> <tr> <td>5.2-7.1</td> <td>2 notches</td> </tr> <tr> <td>7.2-8.2</td> <td>1 notches</td> </tr> <tr> <td>8.3</td> <td>0 notches</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour les portefeuilles de clientèle de détail, le risque de défaut est évalué à l'aide d'une PD sur 12 mois calculée à partir des notations du risque de crédit qui incorporent toutes les informations disponibles sur le client. Cette PD est ajustée de l'effet des prévisions macroéconomiques sur des périodes supérieures à 12 mois et est considérée comme une approximation raisonnable d'une évaluation de PD sur la durée de vie des prêts.</p> <p>Les expositions sur la clientèle de détail sont d'abord segmentées en portefeuilles homogènes. Au sein de chaque portefeuille, les comptes de stage 2 sont définis comme des comptes avec une PD ajustée de 12 mois supérieure à la PD moyenne sur 12 mois des prêts de ce portefeuille 12 mois avant qu'ils ne deviennent impayés depuis plus de 30 jours. A dire d'expert, aucune augmentation antérieure du risque de crédit n'est jugée significative. Ce seuil, spécifique au portefeuille clientèle de détail, permet d'identifier les prêts dont la PD est supérieure à celle attendue pour des prêts qui se comportent comme prévu, et également supérieure à celle qui aurait été considérée comme acceptable à l'origine. Par conséquent, il constitue une bonne approximation de la comparaison entre la PD à l'origination et la PD à la date de reporting.</p>	CRR à l'origination	Significance trigger - PD to increase by	0.1-1.2	15bps	2.1-3.3	30bps	Supérieur à 3.3 et n'ayant pas fait l'objet d'une dépréciation	2x	CRR à l'origination	Additional significance criteria - Number of CRR grade notches deterioration required to identify as significant credit deterioration (stage2) ≥	0.1	5 notches	1.1-4.2	4 notches	4.3-5.1	3 notches	5.2-7.1	2 notches	7.2-8.2	1 notches	8.3	0 notches
CRR à l'origination	Significance trigger - PD to increase by																						
0.1-1.2	15bps																						
2.1-3.3	30bps																						
Supérieur à 3.3 et n'ayant pas fait l'objet d'une dépréciation	2x																						
CRR à l'origination	Additional significance criteria - Number of CRR grade notches deterioration required to identify as significant credit deterioration (stage2) ≥																						
0.1	5 notches																						
1.1-4.2	4 notches																						
4.3-5.1	3 notches																						
5.2-7.1	2 notches																						
7.2-8.2	1 notches																						
8.3	0 notches																						
Stage 1	<p>Non applicable sous IAS 39. Cependant, les pertes encourues mais non encore identifiées sur des prêts pour lesquels aucun indice de défaillance ne s'est encore manifesté sont estimées au travers d'une dotation collective que l'on détermine en prenant en compte différents facteurs, dont une période de latence qui s'écoule entre l'événement de défaut et le moment où la perte est identifiée. Ceci est évalué empiriquement et revu périodiquement et peut varier dans le temps. De même, pour les groupes homogènes de prêts et avances évalués collectivement selon la norme IAS 39, la perte inhérente est déterminée à l'aide de facteurs de risque, notamment la période écoulée entre l'identification des pertes et le passage en perte, qui fait l'objet d'une comparaison régulière avec les observations.</p>																						
	<p>Les actifs financiers dont le risque de crédit est considéré comme n'ayant pas significativement augmenté ont des dépréciations correspondant à un montant égal à l'ECL à 12 mois. Cet horizon temporel de 12 mois est considéré comme égal ou supérieur à la période retenue sous IAS 39 (généralement entre 6 et 12 mois).</p>																						

	IAS 39	IFRS 9
Transferts de stages	Non applicable sous IAS 39	<p>Les actifs financiers peuvent être transférés entre les différentes catégories en fonction de l'augmentation relative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont retransférés de Stage 2 en Stage 1 s'il y a eu une amélioration du risque de crédit. À l'exception des prêts renégociés, les instruments financiers sont sortis du stage 3 lorsqu'ils ne présentent plus aucune caractéristique de dépréciation du crédit, tel que décrit ci-dessus.</p> <p>Les prêts renégociés resteront en stage 3 jusqu'à ce qu'il existe des preuves suffisantes démontrant une réduction significative du risque de non-paiement des flux de trésorerie futurs, observée sur une période minimale d'un an et qu'il n'existe plus aucun autre indicateur de dépréciation.</p> <p>Pour les prêts qui sont évalués en vue d'une dépréciation sur base individuelle, toutes les preuves disponibles sont appréciées au cas par cas.</p>
Evaluation de l'ECL	Les provisions pour dépréciation sur prêts représentent la meilleure estimation, pour la Direction, des pertes subies dans les portefeuilles de prêts à la date du bilan.	<p>L'évaluation du risque de crédit et l'estimation de l'Expected Credit Loss ("ECL") sont impartiales et pondérées en fonction des probabilités et intègrent toutes les informations pertinentes pour l'évaluation, notamment les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables des événements et des conditions économiques futures à la date de reporting. En outre, l'estimation de l'ECL doit tenir compte de la valeur temps de l'argent.</p> <p>En général, HSBC calcule l'ECL en utilisant trois composantes principales: une probabilité de défaut (PD), une perte en cas de défaut (LGD: Loss Given Default) et l'exposition en cas de défaillance (EAD : Exposure At Default).</p> <p>L'ECL sur 12 mois est calculée en multipliant les PD, LGD et EAD sur 12 mois. L'ECL sur la durée de vie du contrat est calculée en utilisant une PD sur la durée de vie du contrat. Les PD à 12 mois et à vie représentent respectivement la probabilité de défaillance survenant au cours des 12 prochains mois et sur la durée résiduelle de l'instrument.</p> <p>L'EAD correspond à l'exposition de la banque en cas de défaut et est calculée en tenant compte du remboursement du principal et des intérêts ainsi que des prélèvements attendus. La LGD représente les pertes attendues sur l'EAD en cas de défaillance compte tenu de la réalisation des garanties et de la valeur temps de l'argent.</p> <p>La perte de crédit attendue est mesurée à partir de la comptabilisation initiale de l'actif financier. La période maximale prise en compte lors de l'évaluation de l'ECL (ECL à 12 mois ou sur la durée de vie du contrat) est la période contractuelle maximale sur laquelle HSBC est exposée au risque de crédit.</p> <p>Pour les découverts sur la clientèle d'entreprises, le risque de crédit est revu au moins une fois par an et, par conséquent, cette période correspond à la prochaine date de révision de l'analyse du crédit.</p> <p>Toutefois, lorsque l'instrument financier comprend à la fois un engagement tiré et non tiré et la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement non utilisé, cela ne limite pas l'exposition du Groupe au risque de crédit à la période contractuelle : la période contractuelle ne détermine pas la période maximum considérée. Au lieu de cela, l'ECL est évaluée sur la période où le Groupe reste exposé à un risque de crédit. Cela s'applique aux découverts de la banque de détail et aux encours de cartes de crédit, où la période est la durée moyenne des expositions au défaut du stage 2 ou des comptes d'exécution, déterminée sur la base du portefeuille et comprise entre deux et six ans.</p> <p>Le Groupe appliquera en général trois scénarios économiques globaux prospectifs selon les pratiques globalement acceptées. Cette approche est considérée comme suffisante pour calculer la perte attendue sans biais dans la plupart des environnements économiques.</p>

(c) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations.

La Direction estime que tous les ajustements récurrents et normaux, indispensables à une présentation fidèle du résultat net, de la situation financière et des flux de trésorerie de HSBC France au titre de la période présentée ont été pris en compte.

Les jugements significatifs apportés par la Direction lors de l'application des principes comptables du groupe et les principales sources d'incertitudes dans les estimations sont les mêmes que ceux relatifs aux états financiers clos au 31 décembre 2017.

(d) Composition du groupe HSBC France

Il n'y a pas eu de modification notable de la composition du groupe HSBC France au cours de la période. Les changements intervenus lors du premier semestre 2018 sont décrits en Note 14 du présent document.

(e) Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits en note 1 des états financiers du *Document de référence 2017*.

La description des évolutions comptables à venir sur les prochains exercices est fournie en Note 1b du *Document de référence 2017*.

La norme IFRS 17 "Contrats d'assurance", publiée en mai 2017, définit les exigences de publication pour une entité sur les contrats d'assurance. IFRS 17 sera applicable à partir de janvier 2021. HSBC France étudie actuellement les impacts.

(f) Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, le management considérant que le Groupe et la maison mère disposent des ressources nécessaires aux besoins de l'activité dans le futur. Ce principe de continuité d'exploitation s'appuie sur un large éventail d'informations ayant trait aux conditions économiques actuelles et futures, incluant les projections de rentabilité, de flux de trésorerie et de ressources en capital.

(g) Événements significatifs de la période

Transfert des activités du Groupe HSBC en Grèce vers la succursale grecque de HSBC France

L'acquisition des activités de la succursale grecque de HSBC Bank plc a été effectuée le 1er janvier 2018 et réalisée moyennant un règlement de 1 EUR (voir Note 2). La contribution de la succursale grecque dans le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 1 million EUR au 30 juin 2018.

Fonds de Résolution Unique ("FRU")

La contribution de HSBC France pour l'année 2018 s'élève à 59 millions EUR dont 9 millions EUR ont été enregistrés au bilan en engagements de paiement, portant à 43 millions EUR le total des engagements de paiement comptabilisés au bilan au titre du Fonds de Résolution Unique.

Dette subordonnée de catégorie 2 (Tier 2)

HSBC France a émis au mois de mai 2018 une dette subordonnée *Tier 2* souscrite par HSBC Bank plc pour un montant de 300 millions EUR. Cette nouvelle émission correspond à un prêt subordonné à taux variable, avec une maturité à 10 ans.

Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 – Autres fonds propres)

HSBC France a émis au mois de mars 2018 des fonds propres complémentaires de Catégorie 1 (*Additional Tier 1 – AT1*) sous la forme d'un emprunt souscrit par HSBC Bank plc pour un montant de 300 millions EUR. Ce nouvel instrument, inclus dans les autres fonds propres, correspond à un emprunt perpétuel remboursable par HSBC France à toute date de paiement d'intérêts au cours des 5 années suivant la date d'émission (voir Note 3).

Emission significative de HSBC France

HSBC France a émis le 20 mars 2018 une dette senior à taux variable avec un nominal de 1,25 milliard EUR et une maturité de 5 ans.

Emission SFH

HSBC SFH (France) est une société dédiée au refinancement de HSBC France par l'émission d'obligations sécurisées par des prêts à l'habitat. HSBC SFH (France) a émis le 17 avril 2018 une obligation sécurisée d'un nominal de 1 milliard EUR et de maturité de 7 ans, avec une option de remboursement différé d'un an.

Modification contractuelle de l'accord tripartite sur le partage des commissions concernant les contrats en Unités de Compte

La modification contractuelle de l'accord tripartite entre HSBC Global Asset Management (France), HSBC France et HSBC Assurances Vie (France) sur le partage des commissions des contrats en unité de comptes de la société d'assurances a généré un impact positif pour 36 millions EUR sur la valeur de la PVIF, cet impact n'étant pas éliminé au titre des opérations intra-groupe afin de refléter dans la PVIF la valorisation de l'ensemble des actifs de la société d'assurance et de respecter le principe de la permanence des méthodes (voir Note 5).

(h) Présentation de l'information

Les informations relatives aux résultats par métiers (IFRS 8) sont désormais publiées dans le rapport de gestion en pages 6 à 11.

Les sections ci-après sont présentées dans les parties « Risques » et « Fonds Propres » :

- Risques de crédit : page 14 et suivantes
- Risque de marché : pages 19 et suivantes
- Risque de liquidité : page 19
- Gestion et allocation du capital : pages 21 et suivantes.

2 Regroupement d'entreprises et cession de filiales

Afin de conformer l'organisation de HSBC en Europe à la loi Vickers ("*Ringfencing*") de séparation des activités de banque de détail au Royaume-Uni, HSBC France a ouvert le 14 août 2017 une succursale en Grèce dans laquelle ont été transférées les activités de la succursale grecque de HSBC Bank plc.

L'opération d'acquisition a été effectuée en date du 1er janvier 2018 et réalisée moyennant un règlement de 1 EUR.

A des fins comptables, la succursale de HSBC France à Athènes est incluse dans les comptes sociaux de HSBC France à partir du 1^{er} janvier 2018.

Cette opération d'acquisition ayant eu lieu au sein du même groupe, elle ne relève pas de la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises" et n'a pas, en conséquence, à être soumise à l'exercice de juste valeur des actifs et passifs identifiables.

A la date d'acquisition, les actifs et passifs acquis auprès de HSBC Bank Plc s'établissent comme suit :

Actif	€m
Caisse, banques centrales et CCP	32
Portefeuille de transaction	4
Instruments dérivés	2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	690
Prêts et créances sur la clientèle	622
Investissements financiers	300
Autres actifs	23
Total Actif	1 673
Passif	
Dettes envers les établissements de crédit	23
Comptes créditeurs de la clientèle	1 641
Instruments dérivés	5
Autres passifs	25
Total des fonds propres	(21)
Total Passif	1 673

3 Dividendes

(a) Dividendes au titre de l'exercice 2018

Il n'a pas eu de distribution d'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2018 au cours du premier semestre 2018.

(b) Dividendes au titre de l'exercice 2017

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mars 2018 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration du 20 février 2018 de distribuer un dividende d'un montant total de 111 946 792,82 EUR, soit 1,66 EUR par action, au titre de l'exercice 2017. Ce dividende a été versé le 15 mars 2018, après déduction de l'acompte sur dividende de 0,97 EUR par action décidé par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2017 et déjà versé aux actions en circulation à cette date.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2017 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration du 26 avril 2017 de distribuer un dividende exceptionnel de 300 098 330,15 EUR, soit 4,45 EUR par action. Ce dividende exceptionnel a été versé le 30 mai 2017 aux 67 437 827 actions en circulation à cette date.

Le Conseil d'Administration du 27 octobre 2017 a décidé la mise en paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2017 de 0,97 EUR par action, à verser aux 67 437 827 actions en circulation à cette date. Le versement de cet acompte sur dividende est intervenu le 16 novembre 2017.

(c) Dividende et bénéfice par action

Dividende et bénéfice par action

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
	€ par action	€ par action	€ par action
Bénéfice par action	0,30	1,87	0,76
Bénéfice par action après dilution	0,30	1,87	0,76
Dividende par action	—	4,45	1,66

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de 20 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2017, le bénéfice était de 126 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827 ; au 31 décembre 2017, le bénéfice était de 51 millions EUR sur le deuxième semestre et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2017, 67 437 827 actions ; au 31 décembre 2017, 67 437 827 actions).

(d) Autres fonds propres

HSBC France a émis des fonds propres complémentaires de Catégorie 1 (Additional Tier 1 – AT1) sous la forme d'un emprunt souscrit par HSBC Bank plc pour un montant de 300 millions EUR. Ce nouvel instrument, inclus dans les autres fonds propres, correspond à un emprunt perpétuel remboursable par HSBC France à toute date de paiement d'intérêts au cours des 5 années suivant la date d'émission.

Autres fonds propres

	1er versement	Semestre se terminant au		
		30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
		€m	€m	€m
Total des coupons sur instruments classés en autres fonds propres				
Emprunt perpétuel				
– 200 millions EUR	27/11/2017	5	–	5
– 300 millions EUR	28/09/2018	–	–	–

4 Commissions nettes

Commissions nettes

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
	€m	€m	€m
Service de tenue de compte	59	62	60
Gestion sous mandat	93	104	101
Cartes de crédit	25	27	28
Facilités de crédit	58	59	57
Frais de courtages	4	4	4
Fonds d'investissement	3	2	1
Souscriptions / prises fermes	30	59	30
Imports/exports	4	5	4
Remises	13	15	14
Droits de garde	4	3	3
Commissions de courtage d'assurance	10	10	8
Autre	124	106	98
Commissions (produits)	427	456	408
Moins : commissions (charge)	141	165	125
Commissions (net)	286	291	283
Par ligne de métier			
Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	137	139	142
Banque d'entreprises	93	97	90
Banque de financement, d'investissement et de marchés	45	43	41
Banque privée	11	12	10
Corporate Centre	–	–	–

5 PVIF

HSBC France, au travers de sa filiale HSBC Assurances Vie (France), comptabilise l'activité d'assurance-vie selon la méthode de l'*Embedded value* laquelle fournit notamment un cadre complet d'appréciation du risque et de valorisation. La PVIF (*Present Value of In-Force long term insurance business*) correspond à la valeur actualisée des marges futures liées aux contrats d'assurance existants.

Le calcul de la PVIF se fonde sur des hypothèses qui tiennent compte des risques et incertitudes de l'activité. Pour procéder à cette projection de flux de trésorerie, une série d'hypothèses concernant l'expérience future est formulée par la filiale d'assurances HSBC Assurances Vie (France), qui prend en compte les conditions locales de marché et le jugement de la Direction sur les tendances locales futures.

(a) Mouvements de la PVIF

	Mouvements du 1er semestre 2018	Mouvements de l'année 2017
	€m	€m
Au 1er janvier	457	460
Vieillessement du portefeuille	(24)	(68)
Valeur de la production	16	39
Changements d'hypothèses et autres variations	52	(4)
Impact des marchés	(12)	13
Ecart d'expérience	13	17
A la fin de la période	502	457

La PVIF passe de 457 millions EUR au 31 décembre 2017 à 502 millions EUR au 30 juin 2018. Cette variation positive de 45 millions EUR s'explique principalement par :

- un effet positif du nouveau business de l'année de 15 millions EUR qui compense partiellement l'effet du vieillissement du portefeuille de -24 millions EUR ;
- un effet positif des changements d'hypothèses de 52 millions EUR lié :
 - d'une part à l'impact positif pour 36 millions EUR de la modification contractuelle de l'accord tripartite entre HSBC Global Asset Management (France), HSBC France et HSBC Assurances Vie (France) sur le partage des commissions des contrats en Unité de Comptes, cet impact n'étant pas éliminé au titre des opérations intra-groupe afin de refléter dans la PVIF la valorisation de l'ensemble des actifs de la société d'assurances et de respecter le principe de la permanence des méthodes ;
 - d'autre part, à l'impact positif de 16 millions EUR de l'estimation effectuée visant à améliorer la prise en compte de certaines conditions contractuelles détaillées des contrats en Unité de Compte ;
- un impact positif de 1 million EUR résultant de la somme des effets de marchés et des écarts d'expérience.

(b) Evolution des hypothèses clés¹

	Au	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	%	%
Taux moyen pondéré sans risque	1,47	1,50
Taux moyen pondéré d'actualisation des profits futurs	2,19	2,20
Hypothèse d'inflation des frais	1,48	1,48

¹ Pour le premier semestre 2018, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché utilisé dans la PVIF est de 2,19% auquel s'ajoute une marge de risque de 84 millions EUR. En 2017, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché est de 2,20 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 67 millions EUR.

Les marges de risque au-delà du taux d'actualisation des profits sont²:

	Au	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	€m	€m
Risque opérationnel	13	13
Risque de modèle	15	15
Risque de volatilité	56	39
Total	84	67

² Les marges de risque (risque de modèle, risque opérationnel et volatilité) sont explicitées séparément.

(c) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses économiques

Le tableau suivant montre les effets des mouvements du taux sans risque et du taux d'actualisation sur la valeur de PVIF avant impôt en millions d'euros pour HSBC Assurances Vie (France).

	Au	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	€m	€m
+ 100 points de bases du taux sans risque	45	35
- 100 points de bases du taux sans risque	(57)	(69)
+ 100 points de bases du taux d'actualisation	(24)	(27)
- 100 points de bases du taux d'actualisation	23	25

En raison de certaines caractéristiques des contrats, les sensibilités ne sont pas linéaires et ne peuvent donc pas être extrapolées à des niveaux supérieurs de stress. L'analyse du scénario de baisse du taux sans risque montre qu'il entraîne une baisse significative sur le rendement prospectif des investissements, et donc sur le taux de rendement des contrats d'épargne. Les sensibilités obtenues s'entendent avant toute décision de gestion qui pourrait atténuer l'impact de ces stress.

(d) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses non-économiques

Les engagements vis-à-vis des assurés et la PVIF pour les assureurs vie sont calculés sur la base d'hypothèses non économiques dont la mortalité et/ou la morbidité, les taux de rachat et les taux de chargement. Le tableau ci-après présente la sensibilité des bénéfices et du total des capitaux propres, au 30 juin 2018, à des modifications raisonnables de ces hypothèses non économiques à cette date.

Le risque de mortalité et de morbidité est en général associé aux contrats d'assurance-vie. L'impact de l'accroissement de la mortalité ou de la morbidité sur le bénéfice dépend du type de risque souscrit.

La sensibilité aux taux de rachat dépend du type de contrat souscrit. Concernant les contrats d'assurance, le coût des sinistres est financé par les primes perçues tandis que les produits générés par le portefeuille de placement viennent soutenir les passifs. Concernant le portefeuille de produits d'assurance temporaire-décès, un accroissement des taux de rachat a en général un effet négatif sur le bénéfice en raison du manque à gagner sur les primes émises futures lié à ces renoncations.

Le risque de taux de chargement est l'exposition à une variation des taux de chargement. Dans la mesure où une hausse des frais ne peut être répercutée sur les assurés, tout accroissement des taux de chargement aura un impact négatif sur les bénéfices.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la PVIF après impôt (en millions d'euros) :

Impacts sur les gains/pertes

	Au	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	€m	€m
Hausse de 10 % du taux de mortalité/morbidité	(11)	(11)
Baisse de 10 % du taux de mortalité/morbidité	11	12
Hausse de 10 % des taux de rachat	(22)	(22)
Baisse de 10 % des taux de rachat	25	25
Hausse de 10 % des niveaux de frais	(27)	(27)
Baisse de 10 % des niveaux de frais	27	27

L'impact des variations des taux de rachats est essentiellement expliqué par l'activité d'épargne. Pour illustration, une hausse des rachats provoque une diminution du portefeuille de contrats sous gestion et donc un effet négatif sur les bénéfices de l'assureur.

6 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes de détermination des justes valeurs des instruments financiers, le dispositif de contrôle afférent et la description de la hiérarchie de juste valeur sont décrits dans le *Document de référence 2017* dans la Note 9 – Juste valeur des instruments financiers. Il n'y a pas eu de changement de principe comptable, du dispositif de contrôle ou de niveau de hiérarchie depuis le 31 décembre 2017.

Instruments financiers évalués à la juste valeur et bases d'évaluation

	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	Total contre-parties externes €m	Montants avec des entités du Groupe HSBC €m	Dont Level 3 €m	Total €m
Au 30 juin 2018							
Actifs							
Portefeuille de transaction	18 102	9	2	18 113	–	–	18 113
Actifs financiers sous option de juste valeur et obligatoirement évalués à la juste valeur	9 989	171	729	10 889	555	103	11 444
Instruments dérivés	12	17 299	341	17 652	14 655	266	32 307
Investissements financiers	16 740	38	10	16 788	428	–	17 216
Passifs							
Portefeuille de transaction	18 521	3	–	18 524	–	–	18 524
Passifs financiers sous option juste valeur	3 788	8 642	277	12 707	–	–	12 707
Instruments dérivés	5	17 958	40	18 003	13 605	356	31 608
Au 31 décembre 2017							
Actifs							
Portefeuille de transaction	16 380	5 227	2	21 609	792	–	22 401
Actifs financiers sous option de juste valeur et obligatoirement évalués à la juste valeur	8 040	199	54	8 293	312	–	8 605
Instruments dérivés	21	19 461	380	19 862	14 545	299	34 407
Investissements financiers	19 727	13	224	19 964	584	–	20 548
Passifs							
Portefeuille de transaction	23 478	7 082	268	30 828	1 608	–	32 436
Passifs financiers sous option juste valeur	2 538	5 027	–	7 565	–	–	7 565
Instruments dérivés	9	19 853	53	19 915	13 314	444	33 229

Il n'y a pas eu de transfert significatif de juste valeur entre le *Level 1* et le *Level 2*.

Bases d'évaluation de la juste valeur

Instruments financiers valorisés à la juste valeur avec utilisation de données non observables significatives Level 3

	Actifs				Passifs		
	Actifs financiers €m	Transaction €m	Option juste valeur €m	Dérivés €m	Passifs du portefeuille de transaction €m	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global €m	Dérivés €m
Au 30 juin 2018							
Investissements en private equity y compris investissements stratégiques	7	—	291	—	—	—	—
Titres adossés à des actifs (ABS)	—	—	—	—	—	—	—
Titres structurés	—	2	—	—	—	277	—
Dérivés	—	—	—	341	—	—	40
Autres	3	—	438	—	—	—	—
Filiales du Groupe HSBC	—	—	103	266	—	—	356
Total	10	2	832	607	—	277	396
Au 31 décembre 2017							
Investissements en private equity y compris investissements stratégiques	221	—	54	—	—	—	—
Titres adossés à des actifs (ABS)	—	—	—	—	—	—	—
Titres structurés	—	2	—	—	268	—	—
Dérivés	—	—	—	380	—	—	53
Autres	3	—	—	—	—	—	—
Filiales du Groupe HSBC	—	—	—	299	—	—	444
Total	224	2	54	679	268	—	497

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3

	Actif				Passif		
	Actifs financiers	Transaction	Désignation à la juste valeur	Dérivés	Transaction	Désignation à la juste valeur	Dérivés
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Au 1er janvier 2018 ¹	10	2	955	679	—	268	497
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	—	(40)	(44)	—	(12)	(37)
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	—	—	(44)	—	(12)	(37)
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	12	—	—	—	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
– pertes de crédit attendues et autres dépréciations et provisions pour risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—
– cessions comptabilisées en compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– différences de conversion	—	—	(52)	—	—	—	—
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	—	—	—	—	—	—
– profits/(pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	—	—	—
– profits/(pertes) de cession transférés au compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– différences de conversion	—	—	—	—	—	—	—
Achats	—	—	50	4	—	37	1
Emissions	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	—	—	(14)	—	—	—	—
Arrivées à échéance	—	—	(119)	(19)	—	(5)	(7)
Sortie	—	—	—	(13)	—	(11)	(58)
Entrées	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 juin 2018	10	2	832	607	—	277	396
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat 30 Juin 2018	—	—	—	(44)	—	(11)	(34)
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	—	—	(44)	—	(11)	(34)
– résultat net des actifs et des passifs des sociétés d'assurance, y compris les dérivés évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	—	—	—	—	—
– variations de juste valeur des autres instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur	—	—	—	—	—	—	—
– dépréciations pour risque de crédit	—	—	—	—	—	—	—
Au 1er janvier 2017	251	2	19	670	246	—	492
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	—	—	(60)	24	—	(76)
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	—	—	(60)	25	—	(76)
– résultat net de cession des investissements financiers	—	—	—	—	(1)	—	—
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	4	—	(1)	—	—	—	—
– actifs financiers : gains/pertes	6	—	(1)	—	—	—	—
– couvertures de flux de trésorerie: profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—
– différences de conversion	(2)	—	—	—	—	—	—
Achats	10	—	12	—	—	—	—
Emissions	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	(11)	—	—	—	—	—	—
Arrivées à échéance	—	—	—	(26)	(3)	—	15
Sortie	—	—	—	—	—	—	—
Entrées	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 juin 2017	254	2	30	584	267	—	431
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat	6	—	(1)	(55)	25	—	(76)
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	6	—	(1)	(55)	25	—	(76)
– résultat net des autres instruments financiers sous option juste valeur	—	—	—	—	—	—	—
– dépréciations pour risques de crédit	—	—	—	—	—	—	—

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3 (suite)

	Actif				Passif			
	Actifs financiers	Transaction	Option juste valeur	Dérivés	Transaction	Titres sous option juste valeur	Dérivés	
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Au 1er juillet 2017	254	2	30	584	267	—	431	
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	(17)	—	—	56	6	—	25	
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	—	—	56	6	—	25	
– résultat net de cession des investissements financiers	(17)	—	—	—	—	—	—	
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	17	—	3	—	—	—	—	
– actifs financiers : gains/pertes	17	—	3	—	—	—	—	
– couvertures de flux de trésorerie: profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	
– différences de conversion	—	—	—	—	—	—	—	
Achats	11	—	21	—	—	—	2	
Emissions	—	—	—	—	—	—	—	
Ventes	(41)	—	—	—	—	—	—	
Arrivées à échéance	—	—	—	(2)	(2)	—	11	
Sortie	(11)	—	—	(18)	(20)	—	(61)	
Entrées	11	—	—	58	17	—	88	
Au 31 décembre 2017	224	2	54	679	268	—	497	
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat	25	—	2	8	31	—	(41)	
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	—	2	8	31	—	(41)	
– résultat net des autres instruments financiers sous option juste valeur	—	—	—	—	—	—	—	
– dépréciations pour risques de crédit	—	—	—	—	—	—	—	

1 La balance d'ouverture exclue la succursale grecque.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par catégorie comptable Level 3

	Au 30 juin 2018				Au 31 décembre 2017			
	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Dérivés/portefeuille de transaction (d'actifs ou de passifs) ¹	9	(9)	—	—	13	(13)	—	—
Actifs et passifs sous option juste valeur	34	(32)	—	—	3	(3)	—	—
Actifs financiers	—	—	1	(1)	—	—	21	(22)
Filiales du Groupe HSBC	12	(12)	—	—	22	(22)	—	—
Total	55	(53)	1	(1)	38	(38)	21	(22)

1 Les Dérivés et portefeuille de transaction sont représentés en une seule catégorie afin de refléter la manière dont le risque inhérent à ces instruments financiers est géré.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par type d'instrument Level 3

	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m
Au 30 juin 2018				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	29	(23)	1	(1)
Titres adossés à des actifs (ABS)	–	–	–	–
Titres structurés	1	(1)	–	–
Dérivés	9	(9)	–	–
Autres	4	(8)	–	–
Filiales du Groupe HSBC	12	(12)	–	–
Total	55	(53)	1	(1)
Au 31 décembre 2017				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	3	(3)	21	(22)
Titres adossés à des actifs (ABS)	–	–	–	–
Titres structurés	–	–	–	–
Dérivés	13	(13)	–	–
Autres	–	–	–	–
Filiales du Groupe HSBC	22	(22)	–	–
Total	38	(38)	21	(22)

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est fonction de plusieurs hypothèses non observables, le tableau ci-dessus indique la variation la plus favorable ou la plus défavorable obtenue en faisant varier les hypothèses individuellement.

Information quantitative sur les données d'entrée non observables significatives de Level 3

Le tableau ci-après énumère les principales données d'entrée non observables pour les instruments financiers de *level 3* et donne la liste de ces données au 30 juin 2018. Les catégories des données d'entrée non observables sont décrites plus en détail dans la Note 9 – Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur du *Document de référence 2017*.

	Juste valeur ¹		Méthode d'évaluation	Principales données non observables	Gamme complète des données		Coeur des données	
	Actifs €m	Passifs €m			Basse %	Haute %	Basse %	Haute %
Au 30 juin 2018								
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	298	–	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (ABSs)	–	–						
– CLO/CDO ²	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a	n/a	n/a
– autres ABSs	–	–						
Prêts détenus à des fins de titrisation	–	–						
Produits structurés	2	277						
– obligations indexées sur des actions	–	277	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– titres indexés sur du changes	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– autres	2	–						
Dérivés	607	396						
Dérivés de taux								
– swaps de titrisation	121	–	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50%	50%	50%	50%
– options sur swaps longue durée	385	328	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	12%	35%	14%	31%
– autres	87	60						
Dérivés de change								
– options	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	12%	15%	13%	14%
Dérivés actions								
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– autres	14	8						
Dérivés de crédit								
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	544	–						
Total Level 3	1 451	673						
Au 31 décembre 2017								
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	275	–	Voir notes ci-dessous ⁴	Voir notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (ABSs)								
– CLO/CDO ²	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a	n/a	n/a
– autres ABSs	–	–						
Produits structurés	2	268						
– obligations indexées sur des actions	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– titres indexés sur du changes	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
– autres	2	268						
Dérivés	679	497						
Dérivés de taux								
– swaps de titrisation	136	–	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	50%	50%	50%	50%
– options sur swaps longue durée	429	370	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	14%	41%	16%	38%
– autres	87	113						
Dérivés de change								
– options	9	9	Modèle de valorisation	Volatilité de change	10%	14%	10%	14%
Dérivés actions								
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
– autres	18	5						
Dérivés de crédit								
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	3	–						
Total Level 3	959	765						

1 Y compris les montants Level 3 avec des entités du Groupe HSBC.

2 Collateralised Loan Obligation/Collateralised Debt Obligation.

3 Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie).

4 Voir les descriptions en pages 158 et 159 du Document de référence 2017.

7 Instruments financiers non évalués à la juste valeur

	Juste valeur				Total €m
	Valeur comptable €m	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	
			€m	€m	
Au 30 juin 2018					
Actif					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 947	–	4 866	81	4 947
Prêts et créances sur la clientèle	44 567	–	–	44 495	44 495
Opérations de prise en pension – hors trading	19 979	–	19 979	–	19 979
Investissements financiers : Dettes représentées par un titre	7	–	–	7	7
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	10 882	–	10 882	–	10 882
Comptes créditeurs de la clientèle	38 748	–	38 754	–	38 754
Opérations de mise en pension – hors trading	12 026	–	12 026	–	12 026
Dettes représentées par un titre	4 246	–	4 246	–	4 246
Dettes subordonnées	876	–	876	–	876
Au 31 décembre 2017					
Actif					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 843	–	4 843	–	4 843
Prêts et créances sur la clientèle	44 856	–	–	44 932	44 932
Opérations de prise en pension – hors trading	13 781	–	13 781	–	13 781
Investissements financiers : Dettes représentées par un titre	–	–	–	–	–
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	13 297	–	13 297	–	13 297
Comptes créditeurs de la clientèle	38 277	–	38 296	–	38 296
Opérations de mise en pension – hors trading	6 586	–	6 586	–	6 586
Dettes représentées par un titre	5 159	–	5 169	–	5 169
Dettes subordonnées	576	–	576	–	576

Les justes valeurs mentionnées dans la présente note s'entendent à une date donnée et peuvent différer fortement des montants qui seront effectivement versés aux dates d'échéance ou de règlement des instruments financiers concernés. Bien souvent, il ne sera pas possible de réaliser immédiatement la juste valeur estimée en raison de la taille des portefeuilles évalués. De ce fait, ces justes valeurs ne représentent pas la valeur de ces instruments financiers pour le groupe dans une perspective de continuité d'exploitation.

8 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Test de dépréciation

Comme détaillé en pages 169–170 du *Document de référence 2017*, HSBC France réalise un test de dépréciation à chaque arrêté annuel ainsi qu'à chaque indice de perte de valeur. Au 30 juin 2018, aucun indice de perte de valeur nécessitant la réalisation d'un test de dépréciation n'a été identifié.

9 Provisions

	Coûts de restructurations €m	Procédures judiciaires et affaires réglementaires €m	Autres provisions €m	Total €m
Provisions (à l'exclusion des engagements contractuels)				
Au 31 décembre 2017	51	26	22	99
Dotations aux provisions	1	1	5	7
Provisions utilisées	(12)	(12)	(15)	(39)
Reprise de provisions	–	–	(1)	(1)
Variations de change, différences et autres mouvements	–	–	–	–
Au 30 juin 2018	40	15	11	66
Engagements contractuels				
Au 31 décembre 2017				4
Impact de la transition à IFRS 9				12
Variation nette des provisions sur pertes de crédit attendues				9
Au 30 juin 2018				25
Total des provisions				
Au 31 décembre 2017				103
Au 30 juin 2018				91

Des informations concernant les procédures judiciaires et les affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC sont décrites dans la Note 11.

10 Engagements de financement et de garantie

	Au	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	€m	€m
Engagements de garantie données		
– garanties et actifs donnés en garantie	5 482	4 974
– autres passifs éventuels	–	–
Total	5 482	4 974
Engagements de financement donnés		
– crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	490	481
– achats à terme d'actifs et dépôts confiés placés	–	–
– autres engagements de financement lignes de crédit et autres engagements ¹	27 031	25 846
Total	27 521	26 327

¹ Sur la base de la maturité contractuelle prévue à l'origine.

Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Etant donné qu'une part significative des garanties et engagements doit arriver à expiration sans être utilisée, le total de ces principaux montants nominaux n'est pas représentatif des besoins en liquidités futurs.

11 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC

Des entités du Groupe HSBC, dont HSBC France, font l'objet d'actions en justice et autres procédures significatives menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de leurs activités ordinaires. En dehors des dossiers décrits ci-dessous et de ceux décrits en pages 109 et suivantes du Document de référence 2017, HSBC France considère qu'aucune de ces questions ne revêt d'importance majeure. HSBC France a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où, une fois sa responsabilité établie, un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Aucune provision comptabilisée ne constitue une reconnaissance de la part de HSBC France d'un manquement ou d'une responsabilité juridique. Bien que l'issue de ces affaires et actions en justice soit par définition incertaine, la direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC France a passé des dotations aux provisions appropriées, lorsque nécessaire, au titre des actions en justice à la date du 30 juin 2018.

Enquêtes dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de la législation relative aux sanctions financières internationales

En décembre 2012, HSBC Holdings plc ("HSBC Holdings" ou "HSBC"), la société tête du Groupe auquel appartient la banque, HSBC North America Holdings ("HNAH") et HSBC Bank USA, N.A. ("HBUS") ont conclu des accords avec les autorités américaines et britanniques concernant les violations passées du BSA (US Bank Secrecy Act) et des législations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. Parmi ces accords, HSBC Holdings et HSBC Bank USA ont conclu un Deferred Prosecution Agreement de cinq ans avec entre autres le Département américain de la Justice ("DoJ" - US Department of Justice), ("AML DPA"). HSBC Holdings a conclu un accord homologué par une ordonnance de désistement et HNAH ont conclu un accord d'amende civile homologué par une ordonnance avec la Réserve fédérale américaine Federal Reserve Board ("FRB").

HSBC Holdings a également conclu un accord avec le Bureau de contrôle des avoirs étrangers Office of Foreign Assets Control ("OFAC") du Ministère du Trésor américain, concernant des transactions passées, impliquant des parties soumises à des sanctions de l'OFAC, ainsi qu'un engagement avec l'Autorité des services financiers britannique, la Financial Conduct Authority ("FCA"), de se conformer à certaines obligations pour l'avenir liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. En outre, HSBC Bank USA a conclu un accord sur le versement d'amendes civiles avec un bureau du Département américain du Trésor, le Financial Crimes Enforcement Network ("FinCEN"), et l'Office of the Comptroller of the Currency ("OCC").

En vertu de ces accords, HSBC Holdings et HSBC Bank USA ont versé un total de 1,9 milliard USD aux autorités américaines, et se sont engagées, entre autres, à désigner un contrôleur indépendant (qui est, pour les besoins de mesures édictées par la FCA, désigné en tant que "personne qualifiée" ("skilled person" en application de la section 166 du UK Financial Services and Markets Act)) aux fins d'évaluer annuellement le programme de conformité du Groupe HSBC en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de sanctions financières internationales. Aux termes desdits accords, HSBC Holdings doit également s'assurer que les entités du Groupe HSBC, dont HSBC Bank plc et ses filiales (y compris HSBC France), se conforment à certaines exigences. En février 2018, le Monitor a remis son quatrième rapport annuel de suivi. Au travers de son suivi au niveau des pays, le Monitor a pu identifier des problématiques potentielles de conformité en matière de lutte contre le blanchiment et de sanctions financières internationales, qui font l'objet de revues par HSBC avec le DoJ, la FRB et/ou la FCA.

En décembre 2017, l'AML DPA a pris fin et les poursuites différées par l'AML DPA ont été abandonnées. Le contrôleur indépendant continuera de travailler en qualité de "skilled person" pour une période qu'il appartiendra à la FCA et à la FRB de déterminer.

Les accords conclus avec les autorités américaines et britanniques ont donné lieu à une procédure contentieuse de droit privé et n'empêchent pas que d'autres procédures contentieuses de droit privé puissent être initiées au titre de la conformité de HSBC avec la législation relative au BSA, à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et à la législation relative aux sanctions financières internationales ou d'autres mesures d'application réglementaire ou légale en matière de BSA, de lutte contre le blanchiment de capitaux, de sanctions financières internationales ou tout autre sujet non couvert par les différents accords.

Enquêtes et procédures concernant la fixation de l'Euribor

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et du contrôle, dont celles du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, d'Italie, de Suisse et d'ailleurs, mènent des enquêtes et procédures de contrôle sur la fourniture de taux par le panel de banques en vue de la fixation de l'Euribor ("European Interbank Offered Rate") ou Taux offert sur le marché interbancaire européen, ainsi que sur les modalités de communication desdits taux.

HSBC et/ou ses filiales (y compris HSBC France en sa qualité de membre du panel Euribor) ont fait l'objet, de la part des autorités de régulation, de demandes d'information et coopèrent à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En décembre 2016, la Commission européenne (la "Commission") a rendu une décision concluant que HSBC et d'autres banques ont eu, début 2007, des pratiques anticoncurrentielles relatives au prix des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. La Commission a prononcé contre HSBC une amende déterminée sur la base d'une durée de 1 mois de participation par HSBC à ces pratiques, dont le montant a été payé par HSBC France. HSBC a introduit un recours contre cette décision.

En novembre 2013, HSBC (HSBC Holdings plc et HSBC Bank plc mais non pas HSBC France), ainsi que d'autres banques du panel Euribor, ont été assignées, en tant que défendeurs, dans le cadre d'une action collective, engagée devant la District Court for the Southern District of New York aux Etats-Unis, pour le compte de personnes ayant réalisé des opérations sur des contrats de futurs et d'autres instruments financiers prétendument liés à l'Euribor. Entre autres, l'assignation allègue un manquement lié à l'Euribor, en infraction aux lois antitrust américaines, à la loi américaine sur les échanges de matières premières Commodity Exchange Act ("CEA") et à la loi de l'Etat de New York. En décembre 2016, HSBC a conclu un accord avec les plaignants pour mettre un terme à cette action collective sous réserve de la validation par la District Court for the Southern District of New York aux Etats-Unis. La charge correspondant au montant de cette transaction a été répartie entre les filiales HSBC concernées par les faits de ce litige, parmi lesquelles HSBC France. En janvier 2017, la District Court for the Southern District of New York a rendu une ordonnance de validation préliminaire de l'accord entre HSBC et les plaignants. En mai 2018, la District Court for the Southern District of New York a prononcé la validation finale de l'accord conclu entre HSBC et les plaignants.

Enquêtes et procédures concernant le marché des changes de devises

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et de l'application des lois, dont celles des États-Unis, de l'Union Européenne, de la Suisse, du Brésil, de la Corée du Sud et de l'Afrique du Sud, conduisent des enquêtes et procédures de contrôle sur les marchés des échanges de devises. HSBC coopère à ces enquêtes et procédures de contrôle.

En janvier 2018, HSBC Holdings a conclu un accord de poursuite différée Deferred Prosecution Agreement ("DPA") de trois ans avec la division criminelle du DoJ (le "FX DPA") au titre d'agissements frauduleux dans le cadre de deux opérations datant de 2010 et 2011 mettant ainsi un terme à l'enquête du DoJ sur les activités de change de HSBC. Selon les termes du FX DPA, HSBC s'est engagée, entre autres, à continuer à coopérer avec les autorités, améliorer les procédures et contrôles internes de l'activité de Marchés, ce qui fera l'objet de rapports annuels au DoJ. HSBC Holdings a accepté en outre de payer une pénalité financière.

12 Transactions avec des parties liées

Dans le cadre de la stratégie de redéploiement des ressources, HSBC France a reçu au cours du premier semestre 2018 de sa société mère HSBC Bank plc un montant de 300 millions EUR sous forme de dette subordonnée (Tier 2) et 300 millions EUR sous forme d'emprunt perpétuel remboursable (Additional Tier 1). HSBC France a par ailleurs acquis au 1 janvier 2018 les activités grecques de HSBC Bank plc. Hormis ces opérations, il n'y a pas eu de changement dans les transactions avec les parties liées décrites dans le *Document de référence 2017* qui auraient un impact matériel sur le bilan ou sur la performance du groupe HSBC France durant les six premiers mois de l'exercice 2018. Toutes les transactions avec les parties liées intervenues sur le premier semestre 2018 étaient de la même nature que celles détaillées dans le *Document de référence 2017*.

13 Impacts des reclassements liés à l'adoption de la norme IFRS 9

Réconciliation des bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 1er janvier 2018

Notes	Catégorie d'évaluation sous IFRS 9	Valeur brute IAS 39 au 31 décembre 2017 €m	Autres changements de classification €m	Reclassement sous IFRS 9			Valeur brute après reclassements €m	Revalorisation et pertes de crédit attendues sous IFRS 9 €m	Valeur brute IFRS 9 au 1er janvier 2018 ¹ €m
				Juste valeur par le compte de résultat €m	Juste valeur par les autres éléments du résultat global €m	Coût Amorti €m			
Actif									
	Caisse, banques centrales et CCP	Coût Amorti	14 630	—	—	—	14 630	—	14 630
	Comptes d'encaissement	Coût Amorti	435	—	—	—	435	—	435
	Portefeuille de transaction	FVPL	22 401	(5 975)	—	—	16 426	—	16 426
	Actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	FVPL	8 605	—	2 563	—	11 168	7	11 175
	Instruments dérivés	FVPL	34 407	—	—	—	34 407	—	34 407
	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Coût Amorti	4 843	(127)	(95)	—	4 621	(1)	4 620
	Prêts et créances sur la clientèle	Coût Amorti	44 856	(12)	(79)	—	44 765	(42)	44 723
	Opérations de prise en pension – hors-trading	Coût Amorti	13 781	—	—	—	13 781	—	13 781
	Investissements financiers	Dettes FVOCI	20 331	—	(2 057)	—	18 274	—	18 267
		Actions FVOCI	217	—	(210)	—	7	—	7
	Autres actifs au coût amorti	Coût Amorti	—	—	—	7	7	—	7
	Comptes de régularisations et actifs divers	Coût Amorti	1 915	6 114	(122)	—	7 907	—	7 907
	Impôt courant	Coût Amorti	130	—	—	—	130	—	130
	Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	N/A	2	—	—	—	2	—	2
	Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	N/A	766	—	—	—	766	—	766
	Actifs d'impôt différé	N/A	225	—	—	—	225	19	244
	Total de l'actif		167 544	—	—	—	167 544	(17)	167 527

¹ Les montants au 1er janvier 2018 n'incluent pas la succursale grecque.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Réconciliation des bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 1er janvier 2018 (suite)

Notes	Catégorie d'évaluation sous IFRS 9	Valeur brute IAS 39 au 31 décembre 2017 €m	Autres changements de classification €m	Reclassement sous IFRS 9			Valeur brute après reclassements €m	Revalorisation et pertes de crédit attendues sous IFRS 9 €m	Valeur brute IFRS 9 au 1er janvier 2018 ¹ €m
				Juste valeur par le compte de résultat €m	Juste valeur par les autres éléments du résultat global €m	Coût Amorti €m			
Passif									
	Coût Amorti	13 297	—	—	—	—	13 297	—	13 297
	Coût Amorti	38 277	(39)	—	—	—	38 238	—	38 238
	Coût Amorti	6 586	—	—	—	—	6 586	—	6 586
	Coût Amorti	490	—	—	—	—	490	—	490
	FVPL	32 436	(9 073)	—	—	102	23 465	—	23 465
	FVPL	7 565	2 733	—	—	—	10 298	—	10 298
	FVPL	33 229	—	—	—	—	33 229	—	33 229
	Coût Amorti	5 159	—	—	—	—	5 159	—	5 159
	Coût Amorti	2 086	6 379	—	—	(102)	8 363	(4)	8 359
	N/A	29	—	—	—	—	29	—	29
	N/A	21 853	—	—	—	—	21 853	—	21 853
	N/A	103	—	—	—	—	103	12	115
	N/A	152	—	—	—	—	152	4	156
	Coût Amorti	576	—	—	—	—	576	—	576
Total des dettes		161 838	—	—	—	—	161 838	12	161 850

¹ Les montants au 1er janvier 2018 n'incluent pas la succursale grecque.

Notes	Valeur brute IAS 39 au 31 décembre 2017 €m	Reclassements €m	Valeur brute après reclassements €m	Revalorisation et perte de crédit attendue sous IFRS 9 €m	Valeur brute IFRS 9 au 1er janvier 2018 ¹ €m
	€m		€m		€m
	337	—	337	—	337
	16	—	16	—	16
	200	—	200	—	200
	1 600	(59)	1 541	—	1 541
	3 523	59	3 582	(29)	3 553
	5 676	—	5 676	(29)	5 647
	30	—	30	—	30
Total des fonds propres	5 706	—	5 706	(29)	5 677

¹ Les montants au 1er janvier 2018 n'incluent pas la succursale grecque.

	Reclassement		Revalorisation		Total
	Juste valeur par le compte de résultat	Juste Valeur par les autres éléments du résultat global	Coût Amorti	Stage 3	
	€m	€m	€m	€m	€m
Actifs financiers au Coût Amorti					
Dépréciation IAS 39 au 31 décembre 2017					535
Caisse, banques centrales et CCP	—	—	—	—	—
Prêts et créances sur les établissements de crédit	—	—	—	—	1
Prêts et créances sur la clientèle	—	—	—	21	21
Opérations de prise en pension – hors-trading	—	—	—	—	—
Comptes de régularisation	—	—	—	—	—
Provisions sur perte de crédit attendue sur les actifs au coût amorti au 1er janvier 2018¹	—	—	—	21	22
Engagements de financement et engagements de garantie					
Dépréciation IAS 37 au 31 décembre 2017					4
Provisions sur engagements de financement et engagements de garantie	—	—	—	—	12
Provisions sur perte de crédit attendue sur le hors bilan au 1er janvier 2018¹	—	—	—	—	12

¹ Les montants au 1er janvier 2018 n'incluent pas la succursale grecque.

Impacts de la norme IFRS 9:

L'adoption de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 a réduit la situation nette du Groupe HSBC France de 31 millions EUR nets d'impôts différés, avec une augmentation de 5 millions EUR liée à la phase "Classification et Évaluation" et une diminution de 36 millions EUR liée à la phase "Dépréciation". La transition IFRS 9 a eu pour effet de diminuer le ratio CET1 transitionnel de 2 points de base. Le montant total des provisions pour pertes de crédit attendues au 1er janvier 2018 est de 578 millions EUR pour les actifs financiers au coût amorti, de 16 millions EUR pour les engagements et garantie et de 5 millions EUR sur les actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

1. Le reclassement des prêts et créances, qui n'ont pas passé le test SPPI ("*Solely Payment of Principal and Interests*") pour un montant de 296 millions EUR, de la catégorie "coût amorti" vers "juste valeur par le compte de résultat", a pour impact un gain de revalorisation de 7 millions EUR.
2. Comme exigé par la norme IFRS 9, les actifs financiers qui ne font plus l'objet d'une asymétrie comptable ne sont plus comptabilisés à la juste valeur sur option.
3. Le reclassement des instruments de dette disponibles à la vente qui n'ont pas passé le test SPPI, vers la catégorie "juste valeur par le compte de résultat", s'élève à 2,1 milliards EUR sans impact sur la valeur nette comptable de ces instruments qui étaient déjà valorisés à la juste valeur.
4. Le reclassement des actions disponibles à la vente, comme exigé par la norme IFRS 9, vers la catégorie "juste valeur par le compte de résultat", s'élève à 210 millions EUR sans impact sur la valeur nette comptable de ces instruments qui étaient déjà valorisés à la juste valeur.

Autres impacts:

Bien que non requis par la norme IFRS 9, le groupe HSBC France a adopté les changements de présentation volontaire suivants :

- à l'actif : Les dépôts de garantie espèces, appels de marge et comptes de règlements ont été reclassés du portefeuille de transaction et prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle vers les comptes de régularisations et actifs divers. L'évolution de présentation des actifs financiers est sans impact sur leur valorisation.
- au passif :
- les dépôts de garantie espèces, appels de marge et comptes de règlements ont été reclassés du portefeuille de transaction et dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle vers les comptes de régularisations et autres passifs. L'évolution de présentation des passifs financiers est sans impact sur leur valorisation.
- les dettes structurées comptabilisées initialement dans le portefeuille de transaction ont été désignées à la juste valeur sur option. Il n'y a aucun impact de revalorisation, bien que les gains ou pertes de juste valeur liés aux mouvements du risque propre de crédit sont comptabilisés par les autres éléments du résultat global au lieu du compte de résultat.

14 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2018

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1er semestre 2018 sur le périmètre publié dans la Note 33 de l'annexe des états financiers consolidés présentés dans le *Document de référence 2017*.

Sorties:

SAF Zhu jiang shi
SAF Zhu jiang shiyi

Entrées:

HSBC Special Situations Europe

Par ailleurs, la filiale "Société Financière et Mobilière" a été renommée SFM à partir du mois de mai 2018 ; son activité a également été modifiée, changeant de société financière à société commerciale.

Ces modifications n'ont pas généré d'impact significatif sur les comptes.

15 Événements postérieurs à la clôture

Augmentations de capital

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 30 mai 2018 a décidé, dans le cadre de la délégation de compétence consentie à cet effet par l'assemblée générale le 26 avril 2017, d'augmenter les fonds propres durs de HSBC France d'environ 100 millions EUR (dont 6,2 millions EUR de capital social). Suite à la réalisation de cette opération le 25 juillet 2018, le capital social de HSBC France a été porté de 337 189 135 EUR à 343 410 030 EUR.

Dans le cadre de l'anticipation de transferts d'activités vers le bilan de HSBC France, le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 26 juillet 2018, une augmentation des fonds propres durs de HSBC France d'environ 388 millions EUR, qui sera soumise pour approbation aux actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire le 10 août 2018.

Acquisition de filiales et d'activités de succursales européennes

Dans le cadre des changements structurels visant à anticiper les conséquences de la sortie future du Royaume Uni de l'Union Européenne et dans l'objectif de simplifier l'organisation des activités en Europe Continentale, HSBC France a acquis le 1^{er} août 2018 100% des filiales européennes HSBC Polska Bank SA et HSBC Institutional Trust Services (Ireland) DAC.

Dans le même cadre, HSBC France a prévu d'acquérir les activités de sept succursales européennes (en Belgique, en République tchèque, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Espagne), actuellement rattachées à HSBC Bank plc. L'acquisition des actifs et des passifs des succursales devrait être effective durant le premier trimestre 2019. Ces évolutions ont été et vont être approuvées par les autorités de supervision compétentes et les Conseils d'administration concernés.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

BDO France – Léger Et Associés

43-47 avenue de la Grande-Armée
75116 Paris

(Période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018).

Aux Actionnaires

HSBC FRANCE

103, avenue des Champs-Élysées
75419 Paris Cedex 08

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HSBC France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la Note 1 qui expose les exigences et l'évolution des principes comptables résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » à compter du 1er janvier 2018 ;
- la Note 13 qui présente les effets des reclassements depuis l'adoption d'IFRS 9 et précise que les données comparatives publiées n'ont pas fait l'objet de retraitements comme l'autorisent les dispositions transitoires de la norme.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris, le 3 août 2018

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas Montillot

BDO France – Léger & Associés

Fabrice Chaffois

Personne responsable du Document de référence

M. Jean Beunardeau, Directeur Général.

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 4 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation du Document de Référence.

Paris, le 3 août 2018

Jean Beunardeau, Directeur Général

Autres informations

Responsables du contrôle des comptes

	Date		
	de première nomination	de renouvellement du mandat	d'expiration du mandat
Titulaires			
PricewaterhouseCoopers Audit ¹ Représenté par Nicolas Montillot ⁴ 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	2018	2024
BDO France – Léger & Associés ² Représenté par Fabrice Chaffois ³ 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	2007	2018	2024

1 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

3 BDO France représenté par Fabrice Chaffois à compter de l'exercice 2013.

4 PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Nicolas Montillot à compter de l'exercice 2015.

Table de concordance et de référence

La table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe XI) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du *Document de référence 2017* D.18-0068 que le présent document actualisé.

Rubriques de l'annexe XI du règlement européen n° 809/2004		Pages du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 22 février 2018 sous le n° D.18-0068	Pages du présent Document d'actualisation
1	Personnes responsables	241	60
2	Contrôleurs légaux des comptes	242	61
3	Facteurs de risques	62 à 121	12-21
4	Informations concernant l'émetteur		
4.1	Histoire et évolution de la société	239	-
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	3 à 14 et 198	3-11
5.2	Principaux marchés	3 à 14 et 198	3-11
6	Organigramme		
6.1	Description sommaire du groupe	2 à 15, 226 et 232 à 234	-
6.2	Dépendance de l'émetteur vis-à-vis d'autre entités du groupe	233 et 240	-
7	Informations sur les tendances	14	9
8	Prévisions ou estimations du bénéfice	-	-
9	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	-	-
9.1	Organes d'administration et de direction	17 à 23	-
9.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	25	-
10	Principaux actionnaires		
10.1	Contrôle de l'émetteur	23 et 240	-
10.2	Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	-	-
11	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1	Informations financières historiques	14 et 224	-
11.2	États financiers	127 à 187 et 195 à 227	-
11.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	188 à 193 et 228 à 231	-
11.4	Date des dernières informations financières	14	-
11.5	Informations financières intermédiaires et autres	-	30-58
11.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	109 à 110	53 et 54
11.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	184	9 et 59
12	Contrats importants	240	-
13	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	-	-
14	Documents accessibles au public	238	62

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers:

- Rapport de gestion semestriel
 - Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2018 1 à 4
 - Principaux risques et incertitudes 12 à 21
 - Principales transactions intervenues entre parties liées 54
- Etats financiers semestriels consolidés résumés 30 à 58
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 30 juin 2018 59
- Attestation du responsable 60

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 126 à 187 et 188 à 193 du *Document de référence n°* D.18-0068 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 février 2018.

Les chapitres des documents de référence non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier:

HSBC France
103 avenue des Champs Élysées
75419 Paris Cedex 08.
France

HSBC France

103 avenue des Champs-Élysées
75419 Paris Cedex 08
France
Téléphone: (33 1) 40 70 70 40
www.hsbc.fr